

Bilan statistique dimension internationale Erasmus+

Enseignement supérieur – Enseignement et formation professionnels

Appel 2024



Ce bilan statistique propose une analyse des données disponibles pour l'appel à propositions 2024 concernant notamment les budgets, les candidatures et les sélections, à l'échelle européenne et française.

Les actions d'Erasmus+ concernées sont les suivantes :

- Actions Erasmus Mundus
- Mobilités internationales dans les secteurs de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement et la formation professionnels (AC131, AC121, AC171)
- Projets de renforcement des capacités dans le secteur de l'Enseignement supérieur
- Projets de renforcement des capacités dans le secteur de l'Enseignement et la formation professionnels
- Actions Jean Monnet Enseignement et Recherche
- Echanges virtuels dans l'Enseignement supérieur et le domaine de la jeunesse

Exploiter la palette des opportunités Erasmus+ relève d'une véritable stratégie d'établissement et permet de démultiplier les effets des activités, de garantir leur pérennité et leur efficacité.



UNION EUROPÉENNE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.

◆ SOMMAIRE

◆ Synthèse - Appels à propositions 2024	3
◆ Lexique.....	4
◆ Les actions Erasmus Mundus	6
1. EMJM : un budget stable pour un nombre de candidatures en hausse de 50%	7
2. EMJM : la France présente dans 59% des candidatures.....	7
3. EMJM : 2024, une année record pour les projets sélectionnés coordonnés par la France ...	8
4. EMDM : un budget stable pour un nombre de candidatures toujours en hausse	11
5. EMDM : la France en tête avec un taux de sélection des projets français de plus de 41% ..	12
◆ Mobilité de l'Enseignement supérieur soutenue par les fonds de politique extérieure de l'Union européenne (AC171).....	14
1. Plus d'un dixième du budget total disponible dédié à la France.....	15
2. En France : baisse du nombre de candidatures et poursuite du renouvellement des EES	15
3. Un taux de succès de 36% à nuancer selon les régions.....	17
4. 50% des projets régionaux déposés obtiennent un financement	19
5. Nombre de projets régionaux financés et de mobilités attribuées par région	20
◆ Fenêtre de mobilité internationale dans l'Enseignement supérieur et l'Enseignement et la formation professionnels.....	21
1. Fort intérêt des établissements et organismes français pour cette opportunité.	22
◆ Projets de renforcement des capacités dans le secteur de l'enseignement supérieur	23
1. Un budget en baisse pour le 3 ^{ème} appel de la programmation.....	24
2. Une hausse de 23% du nombre de candidatures	25
3. Un faible taux de sélection qui cache des réalités différentes en fonction des régions visées ou des volets de l'action	26
4. La part de projets sélectionnés coordonnés par des pays tiers non associés baisse	28
5. La présence française dans les projets sélectionnés reste faible.....	29
6. Une présence française majoritairement dans des projets avec le continent africain	30
◆ Projets de renforcement des capacités dans le secteur de l'enseignement et la formation professionnels.....	31
1. Un budget particulièrement important sur les Balkans et l'Afrique subsaharienne	32
2. Une présence française affirmée dans ce 3 ^e appel à propositions sélectif	32
3. De nombreux partenaires dans les projets soumis.....	33
4. Une représentativité géographique large.....	33
◆ Actions Jean Monnet - Enseignement et Recherche	35
1. Un nombre de candidatures toujours en augmentation.....	36
2. Une présence française faible dans les modules, chaires et centres d'excellence	36
3. Une présence française renforcée dans les réseaux thématiques.....	39
◆ Echanges virtuels dans l'enseignement supérieur et le domaine de la jeunesse	41
1. Un budget en forte augmentation et des candidatures encore plus nombreuses	42
2. La France partenaire de 4 projets sélectionnés, majoritairement avec l'Afrique subsaharienne.....	43

◆ Synthèse - Appels à propositions 2024

- **Action Erasmus Mundus** : vise, via deux lots distincts, la création de programmes de master intégrés mis en œuvre par un consortium d'établissements européens et, depuis 2021, également issus de pays tiers non associés au programme. La France maintient sa position de leader sur cette action en nombre de projets sélectionnés dont elle assure la coordination : 12 en 2024, soit 1/3 des projets sélectionnés. Elle est présente dans près de 70% des Masters sélectionnés. En 2024, la France est également en tête en nombre d'EMDM sélectionnés, avec 7 projets.
- **Mobilité internationale soutenue par les fonds de la politique extérieure – AC171** : favorise la mobilité des étudiants et du personnel en provenance et à destination des pays tiers non associés au programme. En 2024, c'est environ 38% des mobilités demandées qui ont pu être attribuées. Les mobilités financées sont majoritairement entrantes et d'études. Les zones géographiques les plus concurrentielles sont l'Amérique latine, l'Asie et l'Amérique du Nord. Les Balkans occidentaux mais aussi le voisinage oriental et le Moyen-Orient sont les zones les moins concurrentielles.
- **Mobilité internationale renforcée sur la programmation soutenue par les fonds obtenus au titre de l'action « mobilité intra-européenne » - AC131 et AC121** : permet de flécher jusqu'à 20% de sa subvention pour de la mobilité sortante vers les pays tiers non associés. En 2024, sur le secteur de l'Enseignement supérieur, c'est 81% des établissements qui envisagent d'utiliser cette option offerte. Sur le secteur de l'Enseignement et de la formation professionnels, c'est 1187 mobilités internationales qui sont financées.
- **Projets de renforcement des capacités - Enseignement supérieur** : soutiennent la modernisation et l'internationalisation des établissements et systèmes d'enseignement supérieur des pays tiers non associés au programme. En 2024, une baisse du budget couplée à une augmentation du nombre de candidatures entraîne un taux de sélection de 17%, à relativiser toutefois en fonction des régions et volets de l'action. En 2024, la France coordonne 5 projets et est présente dans 17 des 154 projets sélectionnés, soit une représentation française dans 11% des projets.
- **Projets de renforcement des capacités - Enseignement et formation professionnels** : vise à renforcer les capacités des organismes actifs dans le domaine de l'EFP pour renforcer la coopération entre les partenaires, améliorer la qualité et la réactivité de l'EFP face aux évolutions économiques et sociales. La France est encore peu présente sur cette action : elle participe à 8 des 72 projets sélectionnés dont 2 dont elle assure la coordination.
- **Activités Jean Monnet** : favorisent l'enseignement, la recherche et la réflexion dans le domaine des études européennes dans le monde. A l'échelle européenne, le budget 2024 a baissé alors que le nombre de candidatures a augmenté. La France est peu présente sur les projets mono-bénéficiaires (3 projets de modules/chaires) mais est active sur l'action « réseaux thématiques sur la politique extérieure » avec une présence dans les 4 réseaux sélectionnés en 2024.
- **Echanges virtuels dans l'Enseignement supérieur** : La France qui était absente de cette action jusqu'en 2023 participe à nouveau en 2024 aux projets EVE en étant partenaire de 4 projets sélectionnés cette année, visant principalement l'Afrique subsaharienne.

◆ Lexique

- Candidat (APPLICANT) : Organisation participante qui soumet une demande de subvention Erasmus+. Les candidats peuvent introduire leur demande à titre individuel ou au nom d'autres organisations participant au projet. Dans ce cas, le candidat endosse également la fonction de coordinateur.
- Coordinateur (COORDINATOR) : Organisation participante demandant une subvention Erasmus+ au nom d'un consortium d'organisations partenaires. Il représente les partenaires du projet vis-à-vis de la Commission européenne et agit en leur nom, assume la responsabilité financière, légale et qualitative de la mise œuvre du projet.
- Partenaires (FULL PARTNER) : Organisations participantes qui contribuent entièrement à la mise en œuvre du projet.
- Partenaires associés (ASSOCIATED PARTNER) : Certains projets peuvent compter des partenaires associés qui contribuent à la mise en œuvre de tâches/activités spécifiques du projet ou soutiennent la diffusion et la pérennité du projet. Ils ne sont pas considérés comme faisant partie du consortium ; ils ne reçoivent pas de financement et n'entrent pas en ligne de compte pour les conditions minimales de composition du consortium.
- Pays membres de l'UE et pays tiers associés au programme (ex- « pays programme ») : ils sont au nombre de 33 actuellement, i.e. 27 Etats-membres de l'UE et 6 pays tiers associés au programme (Islande, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Norvège, Serbie, Turquie) qui participent pleinement aux actions du programme et qui le financent.
- Pays tiers non associés (ex- « pays partenaire ») : il s'agit du reste du monde. Ces pays ne participent pas pleinement au programme, mais peuvent prendre part à certaines de ses actions (parfois seulement comme partenaires mais pour certaines actions comme coordinateurs/candidats). Dans le programme Erasmus+, les pays tiers non associés sont répartis en 14 régions.

◆ Les pays tiers non associés

INSTRUMENT FINANCIER : IPA 3 (INSTRUMENT DE PRE-ADHESION)	
Région 1 : Balkans Occidentaux	Pays APD* : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Monténégro
INSTRUMENT FINANCIER : NDICI (INSTRUMENT DE VOISINAGE, DE COOPERATION AU DEVELOPPEMENT ET DE COOPERATION INTERNATIONALE)	
Région 2 : Voisinage oriental	Pays APD : Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Moldavie, Ukraine
Région 3 : Pays du sud de la Méditerranée	Israël Pays APD : Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie
Région 4 : Fédération de la Russie	Russie
Région 5 : Asie	Brunei, Corée, Hong Kong, Japon, Macao, Singapour et Taïwan Pays APD : Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, République populaire démocratique de Corée, Inde, Indonésie, Laos, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande et Viêt Nam
Région 6 : Asie centrale	Pays APD : Afghanistan, Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan
Région 7 : Moyen-Orient	Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar Pays APD : Iran, Iraq, Yémen
Région 8 : Pacifique	Australie, Nouvelle-Zélande, Îles Cook Pays APD : Fidji, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie, Nauru, Niue, Palaos, Papouasie – Nouvelle-Guinée, Samoa, Timor-Oriental, Tonga, Tuvalu, Vanuatu
Région 9 : Afrique subsaharienne	Seychelles Pays APD : Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, République centrafricaine, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée équatoriale, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe
Région 10 : Amérique latine	Chili, Uruguay Pays APD : Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou et Venezuela
Région 11 : Caraïbes	Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Saint-Christophe-et-Niévès et Trinité-et-Tobago Pays APD : Belize, Cuba, Dominique, République dominicaine, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname
Région 12 : USA et Canada	États-Unis d'Amérique, Canada
Région 13	Andorre, État de la Cité du Vatican, Monaco, Saint-Marin
Région 14	Îles Féroé, Royaume-Uni, Suisse

*Pays APD : Pays éligibles à l'aide publique au développement

◆ Les actions Erasmus Mundus

Depuis 2021, l'action Erasmus Mundus se compose de deux lots différents qui font l'objet de 2 appels à candidature distincts et indépendants :

- Master conjoint Erasmus Mundus (*Erasmus Mundus Joint Master* - **EMJM**)
- Actions préparatoires pour le Master conjoint Erasmus Mundus (*Erasmus Mundus Design Measures* - **EMDM**).

Les masters conjoints Erasmus Mundus sont des programmes d'études internationaux intégrés de haut-niveau souhaitant attirer les meilleurs étudiants du monde. Ils visent à :

- favoriser l'excellence, la qualité, l'innovation et l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur ;
- améliorer la qualité et l'attractivité de l'espace européen de l'enseignement supérieur et soutenir l'action extérieure de l'Union européenne dans le domaine de l'enseignement supérieur en proposant aux meilleurs étudiants du monde entier des bourses d'études ;
- parfaire le niveau des compétences et des aptitudes des diplômés, en particulier leur employabilité en impliquant davantage les employeurs dans le monde de l'enseignement supérieur.

Ces masters sont délivrés par des consortia internationaux d'au moins 3 établissements d'enseignement supérieur de 3 pays différents dont au moins 2 sont des pays membres de l'UE ou pays tiers associés au programme. Le consortium peut également inclure des partenaires associés avec une expertise spécifique (ONG, laboratoires de recherche, entreprises, organisme public, etc.).

La structure et le contenu des cours de master sont totalement intégrés. Le cursus de master conjoint doit se baser sur des diplômes de master habilités par les autorités nationales compétentes. Deux mobilités d'études dans 2 pays différents du pays

de résidence de l'étudiant (dont dans au moins 1 pays membre de l'UE ou pays tiers associé au programme) sont obligatoires pour les étudiants. Un diplôme double, multiple ou conjoint reconnu et accrédité par les autorités nationales, correspondant à 60, 90 ou 120 crédits ECTS selon la durée du cursus, est délivré aux étudiants.

Des bourses sont attribuées aux meilleurs étudiants. Elles couvrent les frais de participation, de voyage, d'installation et de séjour (forfait unique de 1400 € par mois).

L'action EMDM « Actions préparatoires pour le Master Erasmus Mundus » permet d'obtenir un budget forfaitaire de 60 000 € afin d'encourager le développement de nouveaux programmes de masters conjoints. Un focus particulier est porté à l'implication des pays membres de l'UE ou associés au programme, institutions et/ou des disciplines actuellement sous représentés dans le catalogue des masters Erasmus Mundus. C'est un projet de courte durée – 15 mois - permettant de financer la conception du programme et des procédures communes du master, l'organisation administrative, la mise en place des services communs offerts aux étudiants, les projets de convention entre les partenaires, les contrats d'étudiants, la promotion et dissémination communes du master et la politique commune sur le diplôme et le lancement de la procédure d'accréditation. Un EMDM est un projet mono-bénéficiaire. L'établissement qui candidate doit toutefois présenter les partenaires avec lesquels le projet de Master conjoint sera développé.

Ces actions sont centralisées et gérées par l'Agence Exécutive « Education, Audiovisuel et Culture » (EACEA).

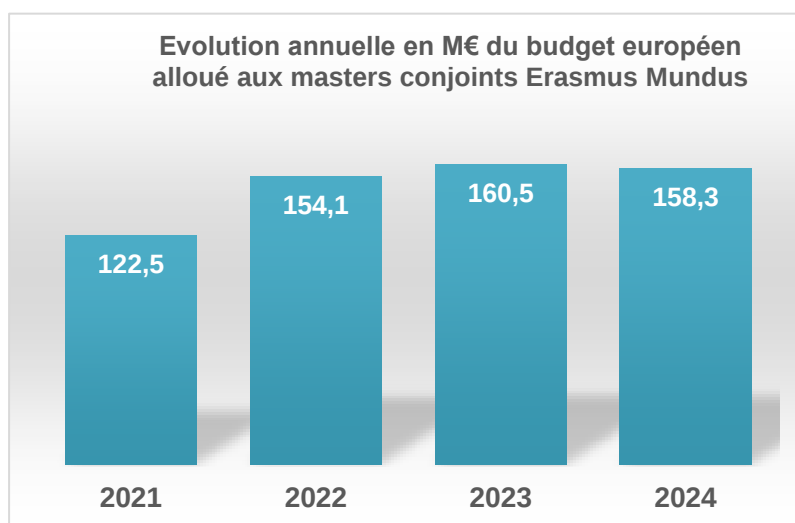
L'Agence Erasmus+ France / Education Formation est point national de contact pour la France. Elle apporte informations et conseils aux porteurs de projets.

EXEMPLES DE PROJETS

[Catalogue des masters conjoint Erasmus Mundus](#)

1. Master conjoint Erasmus Mundus (EMJM) : un budget stable pour un nombre de candidatures en hausse de 50%

Le budget baisse très légèrement par rapport à 2023 et s'établit à 158,3M€.



Au niveau européen, le nombre de dossiers déposés en 2024 continue sa forte croissance avec 140 candidatures, soit une hausse de presque 50% par rapport à 2023 et de 140% depuis 2022.

	2021	2022	2023	2024
Candidatures au niveau européen	70	58	93	140

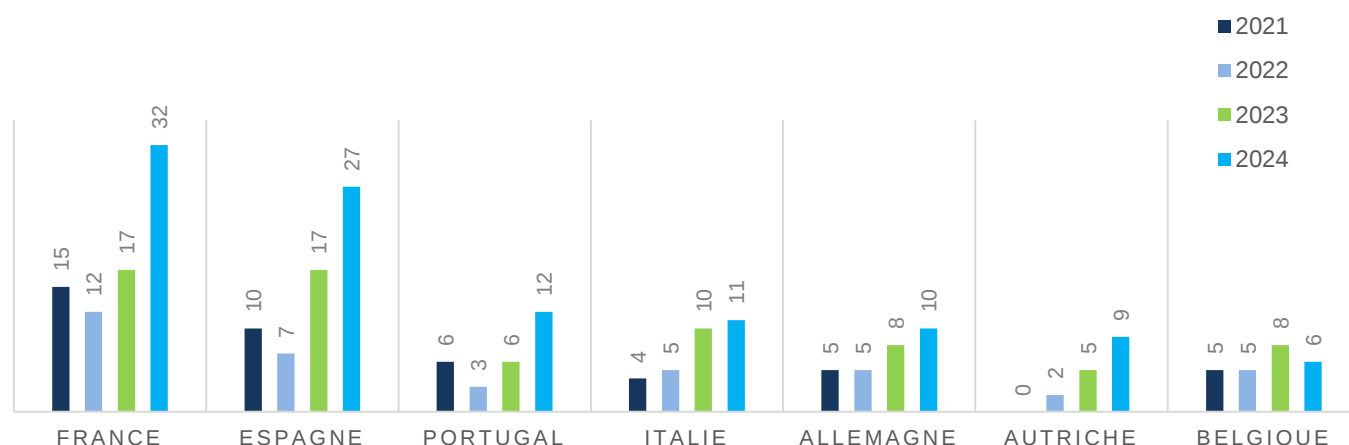
Sur ces 140 candidatures, 134 ont été déclarées éligibles et 114 ont dépassé le seuil leur permettant de prétendre à un financement, démontrant un niveau de qualité très important sur cette action. Pour rappel, le seuil qualité minimale pour l'action EMJM est fixé à 70/100.

- 114 pays sont représentés dans les candidatures EMJM 2024, dont 32 pays membres de l'UE ou pays tiers associés au programme ;
- La taille moyenne des consortia sur l'AP2024 est de 24 membres (incluant les partenaires associés).

2. EMJM : la France présente dans 59% des candidatures

La France demeure toujours en tête du nombre de candidatures coordonnées avec un record de 32 candidatures dont elle assure la coordination. Comme les années précédentes, l'Espagne est l'autre pays européen particulièrement impliqué dans cette action avec 27 candidatures coordonnées, suivie du Portugal (12), de l'Italie (11) et de l'Allemagne (10).

**Répartition du nombre de candidature coordonnées par
pays membres de l'UE et pays tiers associés au programme
de 2021 à 2024**



Si l'on s'intéresse au nombre de candidatures 2024 impliquant la France en qualité de coordinateur ET de partenaire, ce sont alors 69 candidatures sur les 140 reçues qui impliquent un établissement français. De plus, si on comptabilise les partenaires associés, ce sont alors 82 candidatures sur les 140 qui impliquent la France, soit près de 59% de l'ensemble des candidatures (57% en 2023).

Au total, les candidatures EMJM en 2024 ont impliqué 318 organismes français, tous statuts confondus (coordinateur, partenaire, partenaire associé).

	2020	2021	2022	2023	2024
<i>Candidatures coordonnées par un établissement français</i>	17	15	12	17	32
<i>Nombre d'établissements français coordinateur ou partenaire</i>	44	41	32	44	87
<i>Nombre d'organismes français coordinateur, partenaire ou partenaire associé</i>	173	95	92	108	318

3. EMJM : 2024, une année record pour les projets sélectionnés coordonnés par la France

En 2024, 36 projets EMJM ont été sélectionnés.

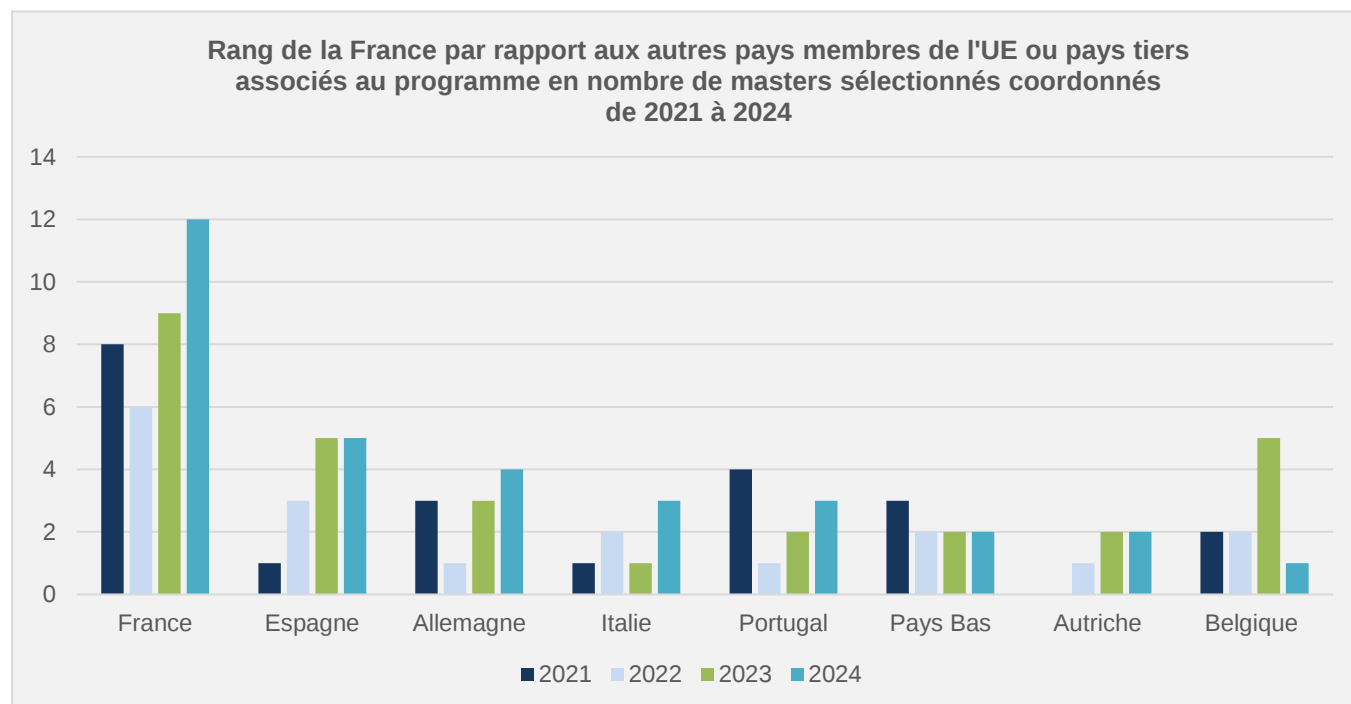
Etant donné la hausse très importante du nombre de candidatures en 2024, et avec un budget stable, la sélection 2024 a été encore plus importante qu'en 2023. Le taux de sélection s'établit ainsi à un peu moins de 26%.

	2021	2022	2023	2024
<i>Masters sélectionnés</i>	27	30	34	36
<i>Taux de sélection¹</i>	38,57 %	51,72 %	36,56 %	25,71%

Les 36 projets sélectionnés en 2024 sont coordonnés par 12 pays, 11 Etats membres de l'UE et 1 pays tiers non associé, le Royaume-Uni.

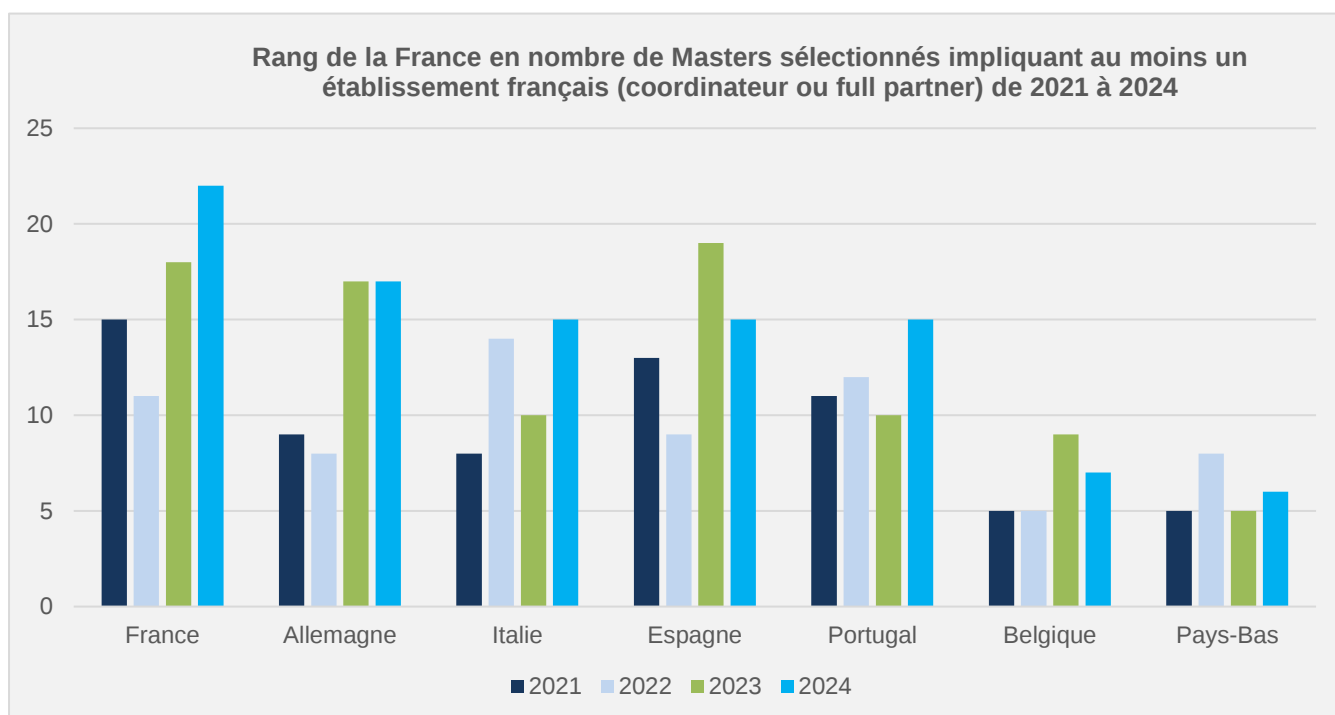
La France conserve largement sa première place, en nombre de masters sélectionnés dont elle assure la coordination : 12 en 2024, un record depuis le début de la programmation. Rapporté au nombre de candidatures déposées en tant que coordinateur (32), le taux de succès des projets français coordonnés est donc de près de 37,5%.

L'Espagne arrive en seconde position avec 5 masters coordonnés sélectionnés, suivie de l'Allemagne (4) et de l'Italie et du Portugal (3).



La France reste également en première place si l'on comptabilise les Masters sélectionnés impliquant un établissement d'enseignement supérieur national comme coordinateur et/ou partenaire : 22 impliquent la France, 17 impliquent l'Allemagne, 15 impliquent l'Espagne, l'Italie et le Portugal.

¹ Ratio entre le nombre de masters sélectionnés et le nombre de candidatures à l'échelle européenne



Rapporté au nombre de candidatures impliquant un établissement français que ce soit comme coordinateur et/ou partenaire, le taux de sélection des projets français s'établit en 2024 à 32%.

Enfin, si l'on comptabilise l'ensemble des organismes français, qu'ils soient coordinateurs, partenaires ou partenaires associés, la France est alors impliquée dans 25 des 36 masters sélectionnés, soit une représentation française dans près de 70% des masters sélectionnés.

**Près de 70% des masters
sélectionnés impliquent la France**

	2021	2022	2023	2024
<i>Masters sélectionnés coordonnés par un établissement d'enseignement supérieur français</i>	8	6	9	12
<i>Masters sélectionnés impliquant un établissement français coordinateur ou partenaire</i>	15	11	18	22
<i>Masters sélectionnés impliquant un organisme français coordinateur, partenaire ou partenaire associé</i>	17	16	21	25
<i>Part des masters sélectionnés impliquant des établissements français²</i>	63%	53%	62%	69,4%
<i>Taux de sélection français³</i>	37%	34%	34%	32%

4. Les actions préparatoires au master conjoint Erasmus Mundus (EMDM) : un budget stable pour un nombre de candidatures toujours en hausse

En 2024 le budget européen alloué pour cette action préparatoire à la mise en place de Masters conjoints est resté relativement stable et s'établit à 3,3M€.

L'année 2024 voit une augmentation d'un peu plus de 20% du nombre de

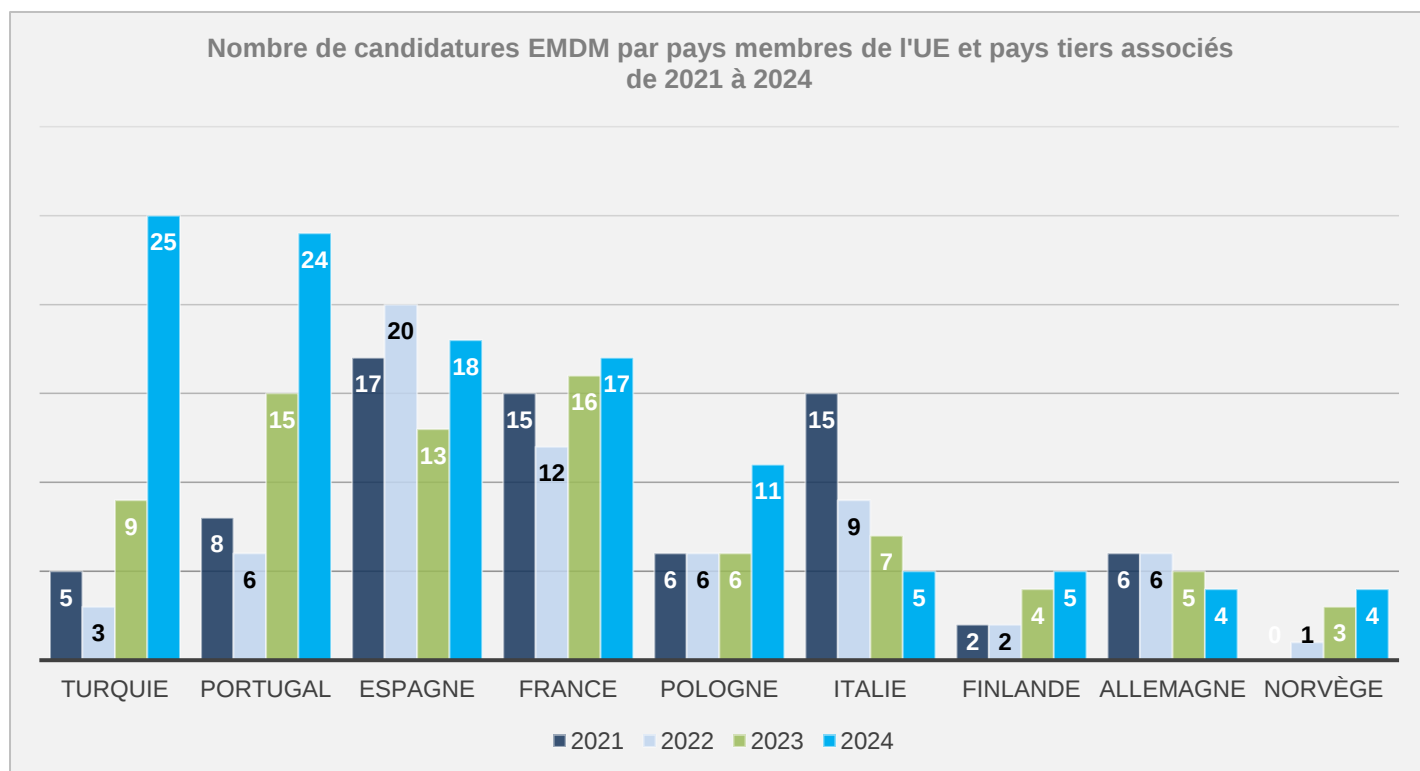
candidatures avec 177 propositions soumises, toutes déclarées éligibles. Sur ces 177 candidatures, 136 ont passé le seuil qualité leur permettant de prétendre à un financement.

	2021	2022	2023	2024
<i>Budget EMDM</i>	2,2M€	3M€	3,19M€	3,3M€
<i>Candidatures EMDM</i>	148	113	146	177

² Ratio entre le nombre de masters sélectionnés impliquant au moins un établissement d'enseignement supérieur (coordinateur, partenaire, partenaire associé) français et le nombre de masters sélectionnés à l'échelle européenne

³ Ratio entre le nombre de masters sélectionnés impliquant un établissement d'enseignement supérieur français (coordinateur ou partenaire) et le nombre de candidatures impliquant un établissement d'enseignement supérieur français (coordinateur ou partenaire)

Les candidatures ont été soumises par des établissements de 40 pays différents, dont 26 Etats membres de l'UE ou pays tiers associés et 14 pays tiers non associés au programme. Les 177 candidatures sont portées par 132 établissements d'enseignement supérieur différents.



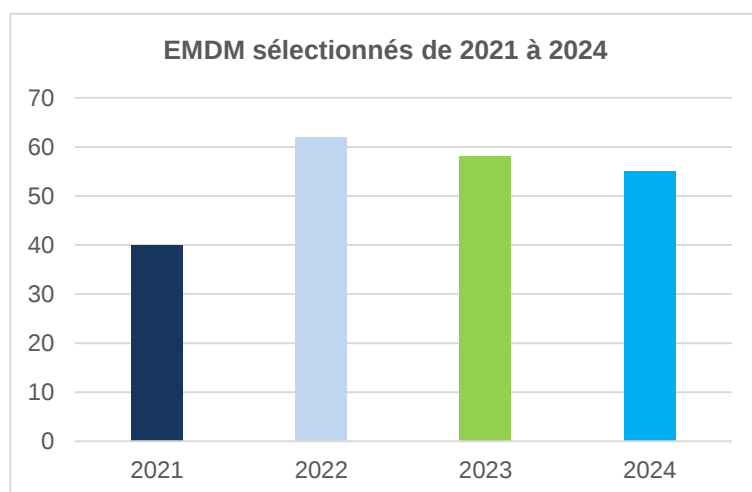
Le nombre de candidatures françaises à l'action EMDM reste stable avec 17 candidatures (contre 16 l'an dernier). Toutefois, la France qui était en 2023 le pays ayant soumis le plus grand nombre de candidatures EMDM, passe en 4^{ème} position. La Turquie et le Portugal avec respectivement 25 et 24 candidatures sont devant elle, ainsi que l'Espagne avec 18 candidatures EMDM.

5. EMDM : la France en tête avec un taux de sélection des projets français de plus de 41%

55 projets EMDM⁴ ont été sélectionnés au niveau européen en 2024, contre 58 en 2023.

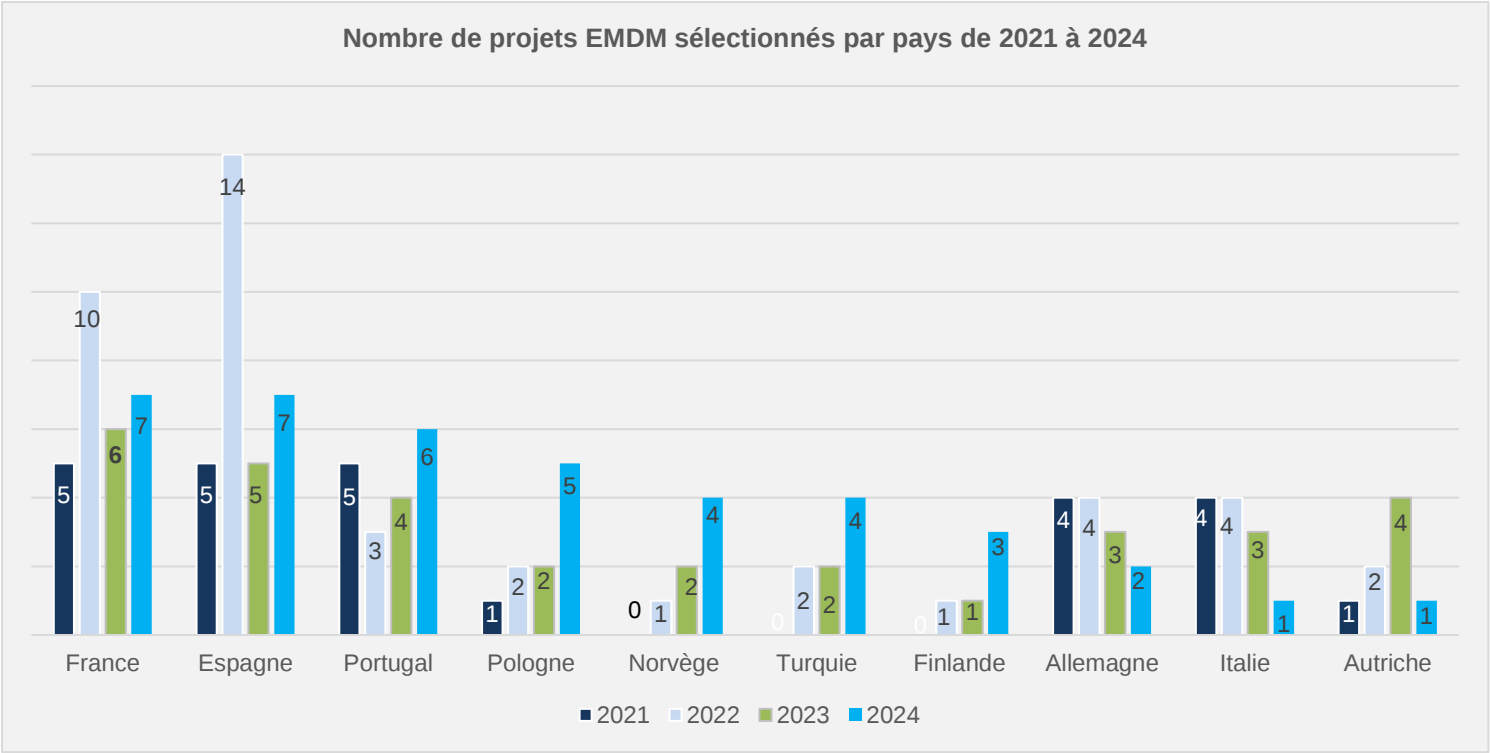
Le taux de sélection au niveau européen descend à 31% en 2024 (contre près de 40% en 2023).

Ces 55 projets sélectionnés sont portés par 23 pays différents (ils étaient 31 l'an dernier), majoritairement des pays membres de l'UE et pays tiers associés. Effectivement, en 2024, seuls le Kosovo, la Tunisie, le Kazakhstan et le Royaume-Uni portent chacun 1 projet EMDM sélectionné.



⁴ La légère baisse du nombre de projets EMDM sélectionnés en 2024 alors même que le budget est en légère augmentation s'explique par la hausse du forfait accordé aux projets financés : 55 000€ en 2023 ; 60 000€ en 2024.

En 2024, avec 7 projets sélectionnés, la France est en première position (ex-aequo avec l'Espagne) avec un taux de sélection des projets français de plus de 41%.



Le Portugal, avec 6 projets EMDM sélectionnés, est deuxième de ce classement. Enfin, la Pologne avec 5 projets sélectionnés termine ce podium 2024. A noter que la Norvège (4 projets sélectionnés) connaît un taux de sélection de 100%. La Finlande (3 projets sélectionnés) et l'Allemagne (2 projets sélectionnés) ont des taux de sélection de leurs projets EMDM nationaux au-dessus de 50%.

★ **Financements Erasmus+ alloués depuis 2021 pour les actions Erasmus Mundus dans lesquels la France est impliquée**

	2021	2022	2023	2024
Financements alloués EMJM (coordinateur et partenaire)	71 078 400 €	49 858 800 €	80 453 400 €	97 042 800€
Financements alloués EMDM	275 000 €	550 000 €	330 000€	420 000€

◆ Mobilité de l'Enseignement supérieur soutenue par les fonds de politique extérieure de l'Union européenne (AC171)

L'action « Mobilité de l'enseignement supérieur soutenue par les fonds de politique extérieure de l'Union » (Action clé 171) soutient la mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur entre les pays membres de l'UE/pays tiers associés au programme et des pays tiers non associés.

Cette action était connue entre 2015 et 2020 sous le nom « Mobilité internationale de crédits – action clé 107 ».

L'objectif de ces mobilités est triple :

- Soutenir l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur.
- Mettre en avant la richesse et l'attractivité de l'enseignement supérieur européen.
- Promouvoir la coopération avec les pays partenaires en lien avec la politique extérieure de l'Union européenne.

Les candidats sont les Établissements titulaires d'une Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (ECHE) des pays membres de l'UE et pays tiers associés au programme.

Un projet de mobilité impliquant des pays tiers non associés peut comprendre une ou plusieurs des activités suivantes :

- Les étudiants peuvent effectuer une mobilité d'études ou de stage dès leur première année d'étude (entre 2 et 12 mois

sans interruption, par cycle d'études) avec une bourse. Ils peuvent également réaliser ces mobilités sous un format hybride en combinant une activité virtuelle à une mobilité physique entre 5 et 30 jours.

- Les doctorants ont également la possibilité de faire des mobilités de courte durée entre 5 et 30 jours (sans composante virtuelle obligatoire).
- Les personnels peuvent bénéficier d'une mobilité d'enseignement (8h par semaine au minimum) ou de formation. La durée de leur mobilité est comprise entre 5 et 60 jours (hors voyage).

Cette action est financée via les instruments de la politique extérieure de l'Union européenne : l'instrument de préadhésion (IPA) pour les Balkans occidentaux et l'Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (NDICI) pour le reste du monde.

Les enveloppes financières obtenues annuellement sont modulées en fonction des régions géographiques, non-fongibles entre elles. Certaines de ces zones sont soumises à des conditions de mobilité plus restrictives.

Il s'agit d'une action décentralisée gérée directement par l'Agence Erasmus+ France / Education Formation.

EXEMPLES DE PROJETS

[Recueil de projets : Enseignement supérieur et Coopération internationale](#)

1. Plus d'un dixième du budget total disponible dédié à la France

Le budget européen pour cette action phare de la dimension internationale d'Erasmus+ n'évolue pas en 2024 et s'établit à 220M€. Le budget disponible pour la France baisse quant à lui d'1M€ entre 2023 et 2024, une baisse qui s'explique principalement par une demande française moindre sur la Région 1 (Balkans occidentaux) ayant amené la Commission européenne à répartir les fonds dédiés à cette région vers d'autres agences nationales ayant plus de demandes vers les pays des Balkans.

Comme c'était déjà le cas sur l'appel précédent, la France a, en 2024, le second budget le plus élevé sur cette action, derrière l'Allemagne (31,8 M€ de budget) et devant l'Italie (24,2 M€), l'Espagne (21M€) et la Pologne (16,6M€).

	2022	2023	2024
<i>Budget européen</i>	194,2 M€	220 M€	220 M€
<i>Budget disponible pour la France</i>	23,2 M€	26,27 M€	25,3 M€

2. En France, une légère baisse du nombre de candidatures et une poursuite du renouvellement des candidats

2.1 En 2024, une légère baisse du nombre de candidatures françaises

Pour rappel, les candidatures sont construites selon un double niveau d'information :

- une approche projet globale décrivant la conception du projet et les modalités de coopération mises en œuvre avec des pays tiers non associés ;
- la description des stratégies régionales retenues pour la candidature et les effets projetés des actions de mobilité par région du monde.

Au stade des sélections, cela veut dire qu'un établissement ayant candidaté sur plusieurs régions peut obtenir un financement sur une seule ou plusieurs des régions demandées dans la candidature.

En 2024, 134 candidatures représentant 304 projets régionaux (en 2023, on comptait 151 candidatures représentant 336 projets régionaux) ont été déposées par des établissements français. Cela représente :

- une demande totale de financement de presque 70M€ (contre 75M€ en 2023).
- une demande de 12 828 mobilités (contre 14 947 en 2023).

Les candidatures proviennent pour 40% d'universités, pour 23% des écoles d'ingénieurs et pour 37% d'une diversité d'établissements portant des formations post-bac.

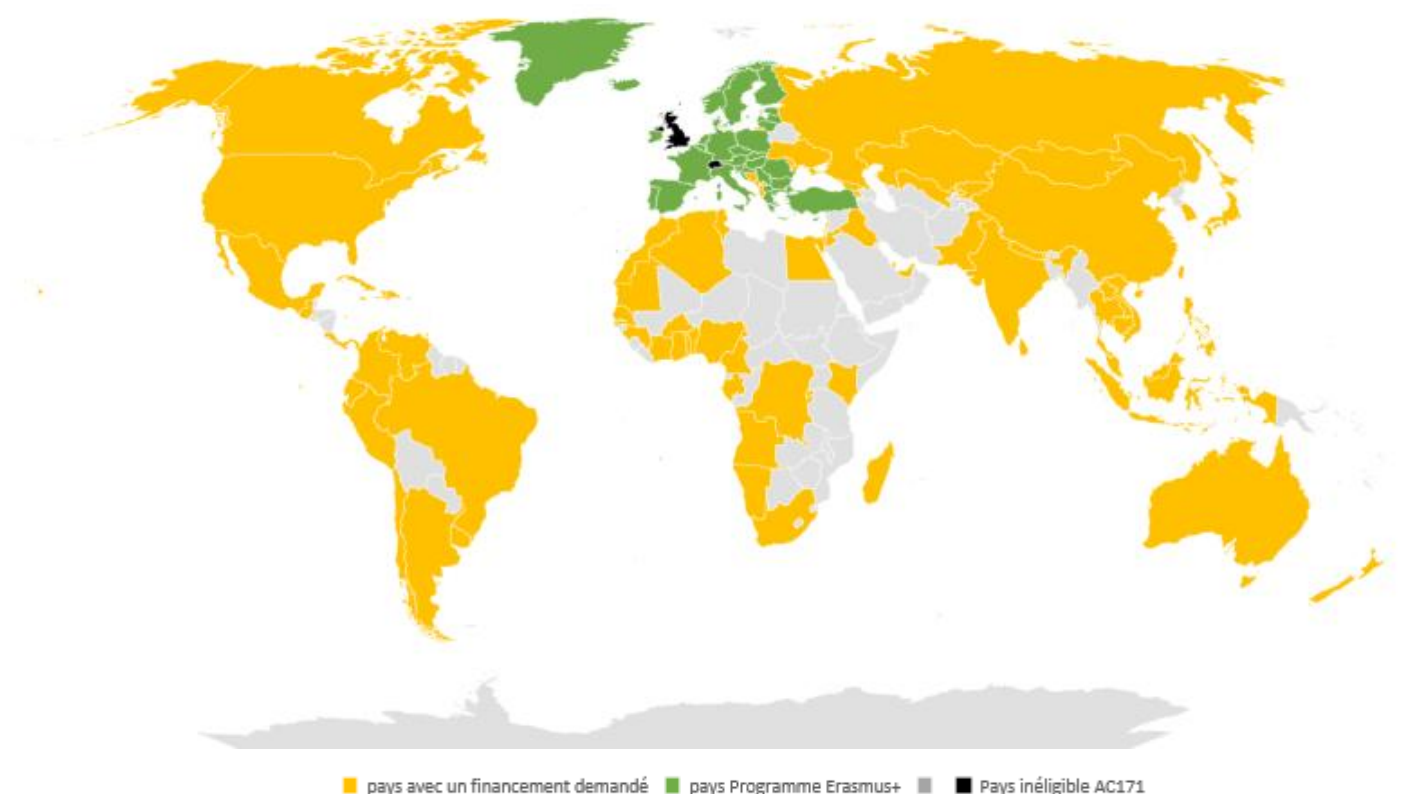
	Nombre de mobilités demandées			
	2022	2023	2024	Variation 2023-2024
Mobilités étudiants – Etudes et stages	9 380	7 779	6791	-12,7%
Mobilité des personnels – Enseignement et Formation	7 971	7 168	6037	-15,8%
Total	17 351	14 947	12 828	-14,1%

Cette baisse du nombre de candidatures et de mobilités demandées peut s'expliquer par plusieurs facteurs : la forte concurrence sur cette action qui a pu décourager certains établissements, mais aussi la durée des projets - 36 mois - qui fait que les établissements, en fonction de leur stratégie d'internationalisation, ne se positionnent pas nécessairement chaque année sur cet appel à candidature.

2.2 Couverture géographique des candidatures déposées en France

- 84 pays différents sont visés par les candidatures (c'était 89 en 2023) ;
- les 5 pays les plus demandés en 2024 sont comme en 2023 : le Maroc, le Liban et la Tunisie (région 3) ainsi que le Canada (région 12), rejoints en 2024 par l'Argentine (région 9) qui fait son entrée dans ce classement ;
- si on s'intéresse justement au top 10, on retrouve le Sénégal (région 9), la Colombie (région 10) et le Vietnam (région 5) déjà présents l'an dernier mais aussi l'apparition de nouveaux pays comme le Brésil (région 10) et l'Inde (région 5) ;

AP2024 Répartition géographique de la demande AC171



2.3 le renouvellement des EES candidats sur l'action se poursuit

On constate en 2024 une poursuite du renouvellement des EES français, avec plusieurs indicateurs importants :

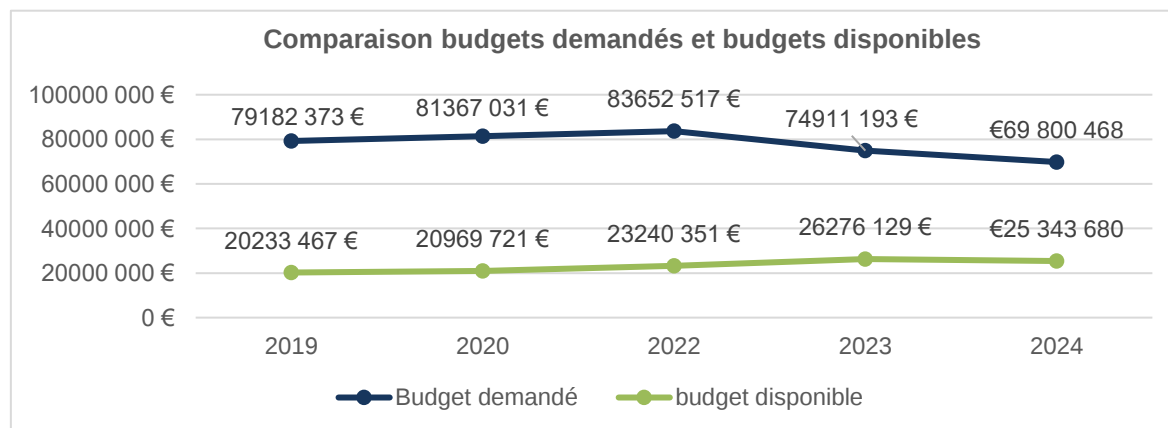
- Sur l'action en général : près de 16% des candidatures proviennent d'établissements n'ayant jamais candidaté sur l'AC171 depuis le début de la programmation (c'était 20% en 2023), soit 21 EES.
- Sur les demandes par région, le tableau ci-dessous montre le fort taux de renouvellement des candidatures entre 2023 et 2024, démontrant ainsi que nombre d'EES candidats construisent des stratégies régionales différentes d'année en année au travers de l'action AC171.

Régions	Nombre de candidats en 2024	Nombre de nouveaux candidats entre 2023 et 2024	Taux de renouvellement des candidats entre 2023 et 2024
Région 1 - Balkans Occidentaux	16	10 (dont 6 primo*)	63%
Région 2 - Voisinage oriental	24	15 (dont 8 primo)	63%
Région 3 - Pays du sud de la Méditerranée	65	21 (dont 12 primo)	32%
Région 4 - Fédération de Russie	2	1 (dont 0 primo)	50%
Région 5 – Asie	57	24 (dont 20 primo)	42%
Région 6 - Asie centrale	12	6 (dont 5 primo)	50%
Région 7 - Moyen-Orient	2	1 (dont 1 primo)	50%
Région 8 – Pacifique	3	2 (dont 1 primo)	67%
Région 9 - Afrique Sub-Saharienne	45	19 (dont 10 primo)	42%
Région 10 - Amérique Latine	45	19 (dont 16 primo)	42%
Région 11 – Caraïbes	6	4 (dont 3 primo)	67%
Région 12 - USA et Canada	27	7 (dont 7 primo)	26%

*Primo = EES n'ayant jamais encore candidaté au cours de cette programmation sur la région concernée

3. Un taux de succès de 36% à nuancer selon les régions

La réduction de l'écart entre le budget demandé et le budget disponible déjà observée en 2023 se poursuit en 2024. Au global donc, le taux de succès sur cette action en 2024 s'établit à 36%.



Le taux global de satisfaction de 36% est à nuancer car il est très différent d'une région à une autre.

En 2024, et tout comme en 2023, les zones géographiques les plus concurrentielles sont l'Amérique latine (région 10), Etats-Unis Canada (région 12), Asie (région 5) et pays du Sud de la Méditerranée (région 3) avec des ratios offre/demande extrêmement importants.

La région la moins concurrentielle en 2024 reste encore les Balkans occidentaux (région 1). En 2024, on constate également des taux de succès de 100% (des candidatures ayant dépassé le seuil qualité) pour le Voisinage oriental (Région 2) et le Moyen-Orient (région 7).

	Instrument financier	Budget demandé 2024	Budget accordé 2024 (en ↗ ou en ↘ par rapport à 2023)	Taux de succès 2024	Taux de succès 2023 (pour rappel)	Note (sur 100) du dernier projet ayant été financé par région 2024
Région 1 : Balkans Occidentaux	IPA ¹	2 123 362 €	2 036 056 € (↘)	100% (des candidatures ayant atteint le seuil d'éligibilité)	100% (des candidatures ayant atteint le seuil d'éligibilité)	67
Région 2 : Voisinage oriental	NDICI ²	3 583 519 €	3 398 599 € (↘)	100% (des candidatures ayant atteint le seuil d'éligibilité)	92%	63
Région 3 : Pays du sud de la Méditerranée	NDICI	16 962 007 €	5 497 857 € (↗)	32%	18%	80
Région 4 : Fédération de la Russie	NDICI	196 068 €	65 660 € (↗)	100% (des candidatures ayant atteint le seuil d'éligibilité)	100%	77
Région 5 : Asie	NDICI	16 848 850 €	2 515 151 € (↗)	15%	20%	85
Région 6 : Asie centrale	NDICI	2 301 188 €	611 058 € (↘)	26,5%	64%	86
Région 7 : Moyen-Orient	NDICI	109 148 €	75 768 € (↘)	100% (des candidatures ayant atteint le seuil d'éligibilité)	81%	80
Région 8 : Pacifique	NDICI	405 770 €	238 996 € (↗)	59%	39%	72
Région 9 : Afrique sub-saharienne	NDICI	11 486 335 €	7 913 697 € (↗)	69%	41%	64
Région 10 : Amérique latine	NDICI	10 220 959 €	756 881 € (↘)	7,4%	10%	92
Région 11 : Caraïbes	NDICI	696 808 €	156 522 € (↘)	22,4%	45%	83
Région 12 : USA et Canada	NDICI	4 866 454 €	864 290 € (↘)	17,7%	26%	83

<i>Reliquats sur les budgets régionaux</i>	IPA et NDICI		529 071 € ⁵			
<i>Budget inclusion</i>	IPA et NDICI		684 075 €			
<i>Total (avec enveloppe inclusion)</i>		69 800 468 €	25 343 681 €	36%	35%	

¹ IPA = Instrument de préadhésion – Europe avec les Balkans occidentaux

² NDICI = Neighbourhood, Development and International Cooperation Instrument (Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale) – Europe avec le reste du monde

4. 50% des projets régionaux déposés obtiennent un financement

En 2024, 43% des projets évalués ont obtenu une note supérieure globale à 80/100 et la note moyenne au 1er critère d'évaluation, la « qualité de la conception du projet et des modalités de coopération » a été de 31/40. Ces éléments démontrent la concurrence entre des candidatures de qualité.

Après évaluation, 79 établissements français sur 134 candidats ont obtenu un financement, soit 59% des candidats. Sur ces 79 établissements, 25 sont des nouveaux bénéficiaires de l'action AC171.

Au-delà du nombre d'établissements, c'est 154 projets régionaux sur les 304 soumis, soit un peu plus de 50% des projets, qui ont été sélectionnés en 2024.

Ces projets régionaux représentent 4 685 mobilités soit 36,5% de la demande initiale en termes de mobilité (pour rappel, c'était 34,5% en 2023 et 28% en 2022).

- 68,5% sont des mobilités entrantes et 31,5% des mobilités sortantes, un taux quasi similaire à l'année précédente.
- 50,5% sont des mobilités étudiantes (études et stages) et 49,5% des mobilités de personnel (enseignement et formation), une division proche de la répartition constatée lors du dernier appel mais la différence entre ces deux publics va en s'amenuisant.

	Nombre de mobilités financées 2022 - 2024			
	2022	2023	2024	Variation 2023-2024
Mobilités étudiants – Etudes ou Stages	2 655	2 688	2 369	-11,8%
Mobilité des personnels – Enseignement/Formation	2 475	2 470	2 316	-6,2%
Total	5 130	5 158	4 685	-9,1%

⁵ Dans le cadre de l'AC171, les budgets régionaux sont attribués à chaque pays membres de l'UE ou pays tiers associés suite au dépôt des candidatures et ce afin d'assurer une meilleure utilisation des fonds de chaque région au niveau européen. Pour les régions 1, 2, 4 et 7, le budget alloué par l'Europe à la France a été indexé sur la demande des candidats français. Cela a permis de financer 100% des projets ayant passé le seuil minimal qualité sur lesdites régions. Pour autant, à l'issue des évaluations, il reste des reliquats sur ces régions faute de dossiers ayant passé ledit seuil qualité. Ces budgets étant ciblés sur des régions spécifiques (non fongibles), ils ne peuvent être reversés vers d'autres régions plus sollicitées.

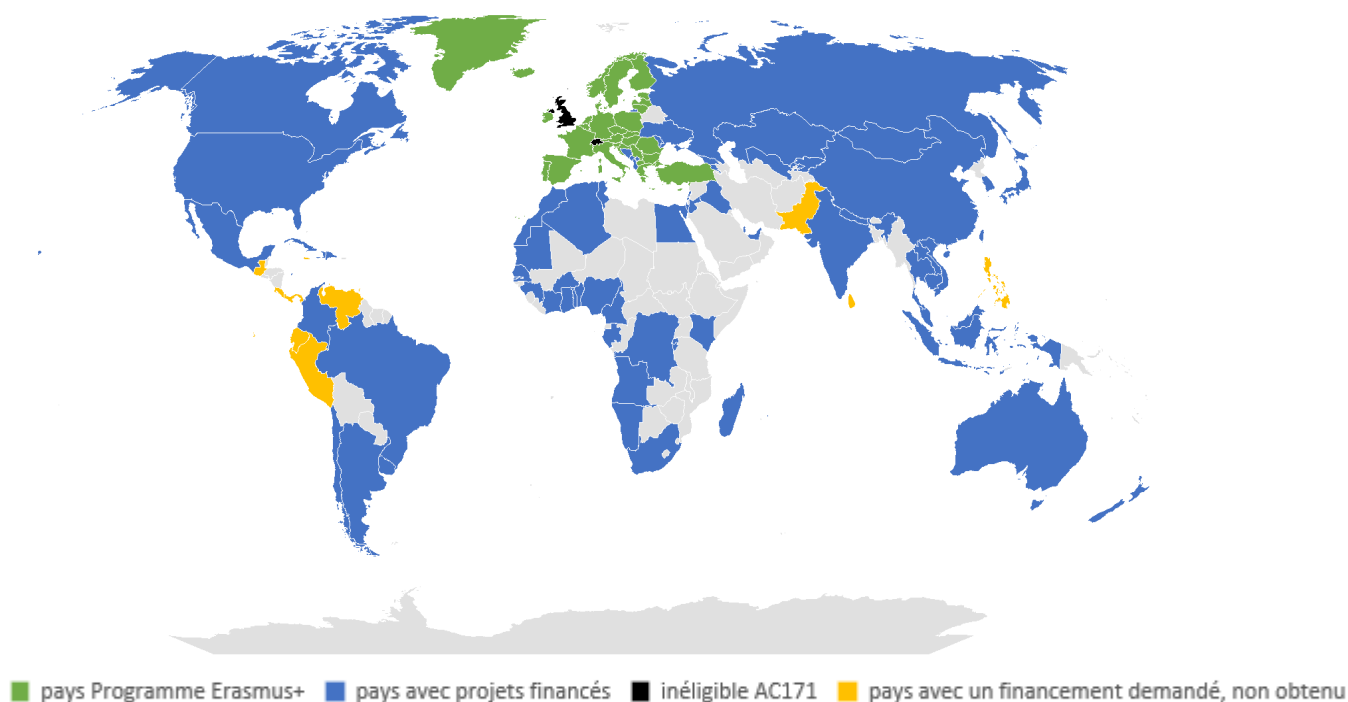
5. Nombre de projets régionaux financés et de mobilités attribuées par région

	Instrument financier	Projets régionaux déposés	Projets régionaux financés	Mobilités attribuées
Région 1 : Balkans Occidentaux	IPA	16	15	466
Région 2 : Voisinage oriental	NDICI	24	22	739
Région 3 : Pays du sud de la Méditerranée	NDICI	65	30	1190
Région 4 : Fédération de la Russie	NDICI	2	1	16
Région 5 : Asie	NDICI	57	21	393
Région 6 : Asie Centrale	NDICI	12	3	126
Région 7 : Moyen-Orient	NDICI	2	1	15
Région 8 : Pacifique	NDICI	3	3	38
Région 9 : Afrique sub-saharienne	NDICI	45	38	1377
Région 10 : Amérique latine	NDICI	45	8	134
Région 11 : Caraïbes	NDICI	6	3	34
Région 12 : USA et Canada	NDICI	27	9	157
<i>TOTAL</i>		<i>304</i>	<i>154</i>	<i>4685</i>

Les 4 685 mobilités attribuées en 2024 concernent 71 pays différents.

La première région en termes de mobilités attribuées est toujours l'Afrique sub-saharienne, tout comme en 2023. La 2^{ème} place revient à la région 3 (pays du sud de la Méditerranée) suivie par la région 2 (voisinage oriental).

AP2024 Répartition géographique des projets AC171 financés



♦ La fenêtre de mobilité internationale dans l'Enseignement supérieur et l'Enseignement et la formation professionnels

Le programme Erasmus + pour la période 2021-2027 renforce la possibilité d'organiser des mobilités avec les pays tiers non associés au programme pour le secteur de l'Enseignement supérieur (action clé 131) et ouvre cette opportunité au secteur de l'Enseignement et la formation professionnels (action clé 121).

Ainsi, au moment de leur demande de financement, les établissements et organismes peuvent flécher jusqu'à 20% des financements obtenus pour des mobilités sortantes vers les pays tiers non associés au programme (des régions 1 à 14).

Les candidats sont les établissements ou organismes, des pays membres de l'UE ou pays tiers associés, titulaires d'une Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (ECHE) ou d'une accréditation sur l'EFP.

Dans l'enseignement supérieur, un projet de mobilité impliquant des pays tiers non associés peut comprendre une ou plusieurs des activités suivantes :

- Mobilité sortante des étudiants : pour stage et/ou études. Les mobilités longues seront comprises entre 2 et 12 mois. Les mobilités courtes sont possibles et dureront entre 5 et 30 jours. Elles devront alors obligatoirement se faire sous format hybride, c'est à dire avec une composante virtuelle adossée à la mobilité physique.

- Mobilité sortante des personnels : pour des périodes d'enseignement et/ou des périodes de

formation. La durée des mobilités de personnels est comprise entre 5 et 60 jours. Les mobilités peuvent se faire sous format hybride (avec une composante virtuelle) mais ce n'est pas une obligation.

Dans l'Enseignement et la formation professionnels (EFP) un projet de mobilité impliquant des pays tiers non associés peut comprendre une ou plusieurs des activités suivantes :

- Mobilité sortante des apprenants : participation à des concours de métiers (1 à 10 jours) ; mobilité individuelle de courte durée (10 à 89 jours) ou de longue durée (90 à 365 jours) pour réaliser une période de formation/mise en situation professionnelle au sein d'un organisme d'EFP, en entreprise (ou dans tout autre organisme actif dans le domaine de l'EFP ou sur le marché de travail).

- Mobilité sortante des personnels : périodes d'observation des pratiques d'éducation (2 à 60 jours), missions d'enseignement (2 à 365 jours) pour tous les personnels enseignants ou non enseignants ;

Il s'agit d'une action décentralisée gérée directement par l'Agence Erasmus+ France / Education Formation

Fort intérêt des établissements et organismes français pour cette opportunité.

Pour le secteur de l'Enseignement et la formation professionnels :

Le nombre de mobilités « à l'international » financées pour le secteur EFP a baissé de 20% entre l'appel à propositions 2023 et l'appel à propositions 2024.

Nombre de mobilités « à l'international » financées			
2021	2022	2023	2024
887	1 825	1496	1187

La réception des rapports finaux des subventions AC121 de l'année 2021 et l'enregistrement des mobilités dans le *Beneficiary Module* pour lesdites subventions permettent de faire ressortir des premiers éléments d'analyse :

- 634 mobilités « à l'international » ont été réellement réalisées sur les 887 financées au contrat
- Sur les 21 419 mobilités réalisées, c'est environ 3% qui ont été effectuées à l'international
- Le top 3 des pays de destination est le suivant : Canada (136 mobilités), Maroc (129 mobilités), Royaume-Uni (119 mobilités)

Pour le secteur de l'Enseignement supérieur :

La réception des rapports finaux des subventions AC131 de l'année 2022 et l'enregistrement des mobilités dans le *Beneficiary Module* pour lesdites subventions permettent de faire ressortir les éléments d'analyse suivant :

- Sur les quelques 60 657 mobilités réalisées dans le cadre de l'AC131, c'est environ 5,8% qui ont été effectuées à l'international, soit 3561 mobilités. Un taux similaire à ce qui avait pu être observé dans les rapports finaux de la subvention 2021.
- Alors qu'au stade de la candidature en 2022, 84% des établissements avaient indiqué avoir l'intention d'utiliser cette fenêtre internationale, les rapports finaux montrent que « seulement » 56% des établissements gérant une subvention AC131 ont utilisé cette opportunité. Ce taux est toutefois en augmentation car c'était seulement 45% des établissements dans les rapports finaux 2021. A noter que plusieurs établissements qui n'avaient pas envisagé cette possibilité au stade de la candidature ont utilisé cette opportunité alors que d'autres, qui l'avaient prévu, ne l'ont pas mise en œuvre finalement.
- 75% des établissements ayant utilisé la fenêtre des 20% ont réalisé jusqu'à 10 mobilités à l'international.
- Le top 5 des pays de destination hors pays membres de l'UE et pays tiers associés au programme (= mobilité internationale sortante) est le suivant : le Royaume-Uni loin devant les autres pays d'accueil avec plus de 1579 mobilités, Canada, Suisse, Etats-Unis, Japon.

Concernant l'appel à propositions 2025, c'est 79% des établissements qui, au stade de la candidature, ont déclaré vouloir utiliser cette fenêtre des 20%. C'était 81% en 2024.

◆ Projets de renforcement des capacités dans le secteur de l'enseignement supérieur

Les projets de renforcement des capacités dans l'enseignement supérieur sont des projets de coopération transnationale basés sur des partenariats multilatéraux conclus notamment entre des établissements d'enseignement supérieur (EES) issus de pays membres de l'UE et pays tiers associé ET de pays tiers non associés.

Ces projets sont mis en œuvre dans le cadre de la politique extérieure de l'Union européenne, via l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (NDICI) et l'instrument de préadhésion (IPA III). Chaque région a un budget et des priorités prédéfinis.

Les projets doivent répondre aux besoins des pays tiers non associés et cibler les priorités de ces pays. Ils doivent respecter les priorités régionales prédéfinies et contribuer aux 5 grandes priorités de la Commission européenne (Pacte vert ; transformation numérique ; intégration des migrants ; Gouvernance, paix, sécurité et développement humain ; croissance et emplois durables).

Ces projets doivent impliquer au minimum 2 EES de 2 pays membres de l'UE et pays tiers associés ET 2 EES minimum par pays tiers non associé impliqué. Le coordinateur du consortium peut être originaire d'un pays membre de l'UE et pays tiers associé OU d'un pays tiers non associé au programme.

Les projets de renforcement des capacités peuvent être mis en œuvre à 3 niveaux géographiques :

- projets nationaux : implication d'EES issus d'un seul pays tiers non associé,
- projets plurinationaux régionaux : implication d'EES d'au moins 2 pays tiers non associés de cette région,

- projets plurinationaux transrégionaux : implication d'EES d'au moins un pays tiers non associé de chaque région concernée.

Dans le but de répondre aux différents défis des pays tiers non associés, l'action renforcement des capacités se compose de 3 volets spécifiques :

- Volet 1 / Promouvoir l'accès à la coopération dans l'enseignement supérieur

Durée : 24 ou 36 mois / Financement : 200 000€ à 400 000€.

Projets de petite échelle pour les EES primo-demandeurs ou moins expérimentés des pays tiers non associés. Impact pour les institutions participantes des pays tiers non associés.

- Volet 2 / Partenariats pour la transformation dans l'enseignement supérieur

Durée : 24 ou 36 mois / Financement : 400 000€ à 800 000€.

Projets de grande envergure introduisant de nouvelles approches et initiatives. Impact pour les établissements et la société dans son ensemble.

- Volet 3 / Projet de réforme structurelle

Durée : 36 ou 48 mois / Financement : entre 600 000€ et 1 000 000€.

Projets structurels impliquant les autorités nationales compétentes (ministères) pour élaborer des systèmes d'enseignement supérieur cohérents et durables. Répondre aux besoins socio-économiques du pays.

Il s'agit d'une action centralisée gérée par l'Agence Exécutive « Education, Audiovisuel et Culture ».

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation est point national de contact pour la France. Elle apporte informations et conseils aux porteurs de projets.

EXEMPLES DE PROJETS

Projets financés – appel à propositions 2024 : [volet 1](#) , [volet 2](#) , [volet 3](#)

1. Un budget en baisse pour le 3^{ème} appel de la programmation

Pour ce 3^{ème} appel à propositions de la programmation 2021-2027, le budget est en baisse et s'établit à 102 M€, soit une baisse de 14% par rapport à l'appel 2023.

	2022	2023	2024
<i>Budget total disponible</i>	104 M€	116,8 M€ ⁶	102 M€ ⁷

Le budget global est réparti entre les 10 régions éligibles et, au sein de chaque région, entre les 3 volets de l'action. A noter que :

- 10% du budget global peut être dédié au financement de projets transrégionaux (i.e. impliquant plusieurs régions éligibles)
- Au stade des sélections, le budget de chaque région peut être réparti différemment entre les 3 volets.

Budget indicatif et nombre indicatif de projets nationaux/régionaux à financer au moment du lancement de l'appel 2024 (c'est à dire hors projets transrégionaux)

REGIONS	Budget indicatif	Nombre indicatif de projets à financer par région	Budget indicatif volet 1	Nombre indicatif de projets à financer volet 1	Budget indicatif volet 2	Nombre indicatif de projets à financer volet 2	Budget indicatif volet 3	Nombre indicatif de projets à financer volet 3
R1 : Balkans occidentaux	11 613 668	19	4 593 668	11	4 320 000	5	2 700 000	3
R2 : Voisinage oriental	12 666 143	21	4 926 143	12	5 040 000	6	2 700 000	3
R3 : Pays du sud de la Méditerranée	7 984 883	14	4 104 883	10	2 880 000	3	1 000 000	1
R5 : Asie	17 789 182	26	3 749 182	9	12 240 000	15	1 800 000	2
R6 : Asie centrale	4 923 200	6	1 043 200	2	2 880 000	3	1 000 000	1
R7 : Moyen-Orient	720 000	1	720 000	1	0	0	0	0
R8 : Pacifique	400 000	1	400 000	1	0	0	0	0
R9 : Afrique subsaharienne	22 790 669	37	8 210 669	20	10 080 000	12	4 500 000	5
R10 : Amérique Latine	8 667 780	11	927 780	2	5 940 000	7	1 800 000	2
R11 : Caraïbes	720 000	1	720 000	1	0	0	0	0
TOTAL	88 275 525	166	29 395 525	69	43 380 000	51	15 500 000	17

Comme l'année précédente, des budgets particulièrement importants étaient prévus pour la région 9 (Afrique subsaharienne) et la région 5 (Asie) mais aussi, proportionnellement au nombre de pays concernés, pour la région 1 (Balkans occidentaux) et la Région 2 (voisinage oriental).

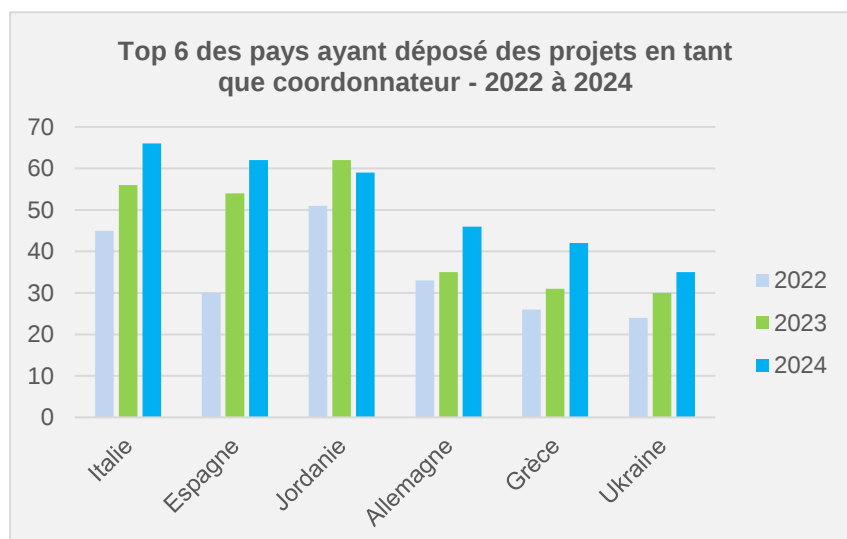
⁶ Pour rappel, le budget CBHE 2023 incluait un appel spécifique dédié à l'environnement numérique de l'enseignement supérieur ukrainien de 5M€

⁷ Initialement prévu à 97,8M€ au moment du lancement de l'appel à candidatures, le budget CBHE a été abondé par la suite.

2. Une hausse de 23% du nombre de candidatures

Sur cet appel 2024, 971 candidatures au total ont été déposées, soit une hausse de près de 23% par rapport à l'appel 2023. Les candidatures ont été portées à 54% par des pays tiers non associés.

En 2024, comme les années précédentes, 79% des candidatures reçues ont porté sur le volet 2 de l'action (contre 14% pour le volet 1 et 7% sur le volet 3) alors même que la Commission européenne (CE) prévoyait de financer un nombre conséquent de projets sur le volet 1. Cet état de fait, similaire à 2022 et 2023, a conduit la CE, au stade des sélections, à transférer certains budgets prévus pour le volet 1 vers le volet 2.



Si l'on s'intéresse aux pays ayant soumis le plus de candidatures en coordination, Jordanie, Italie, Espagne, Allemagne et Ukraine tiennent le haut du palmarès, tout comme les années précédentes.

La France, avec 17 candidatures en coordination, est en 15^{ème} position en 2024.

Si l'on s'intéresse aux pays les plus représentés dans les candidatures (avec un statut de coordinateur ou partenaire), alors la France est en 7^{ème} position, avec une présence dans 119 des 971 projets (derrière l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Grèce, le Portugal et la Pologne), soit dans un peu plus de 12% des candidatures.

Sur les 971 candidatures, 896 ont été déclarées éligibles. Mais seulement 554 ont atteint, après évaluation, le seuil qualité minimale de 60/100 nécessaire pour pouvoir prétendre à un financement. Cela correspond à 62% des candidatures éligibles.

	2022*	2023*	2024
Candidatures globales	620	790	971
Candidatures éligibles	429	687	896
Candidatures ayant passé le seuil qualité (60/100)	Non disponible	Non disponible	554

Sur les 119 candidatures impliquant la France en tant que coordinateur ou partenaire, 38% n'ont pas atteint le seuil minimal qualité leur permettant de prétendre à un financement (soit 43 sur 119).

Sur les 17 candidatures coordonnées par la France, 23,5% n'ont pas atteint le seuil minimal qualité leur permettant de prétendre à un financement (soit 4 sur 17).

3. Un faible taux de sélection qui cache des réalités différentes en fonction des régions visées ou des volets de l'action

154 projets ont été sélectionnés à l'issue des évaluations. Avec la hausse du nombre de candidatures et un budget en baisse, le taux de sélection au niveau européen pour l'appel 2024 s'établit donc à 17%, un taux qui baisse régulièrement depuis 2022.

	2022	2023	2024
<i>Projets sélectionnés</i>	145	159	154
<i>Taux de sélection⁸</i>	23%	21%	17%

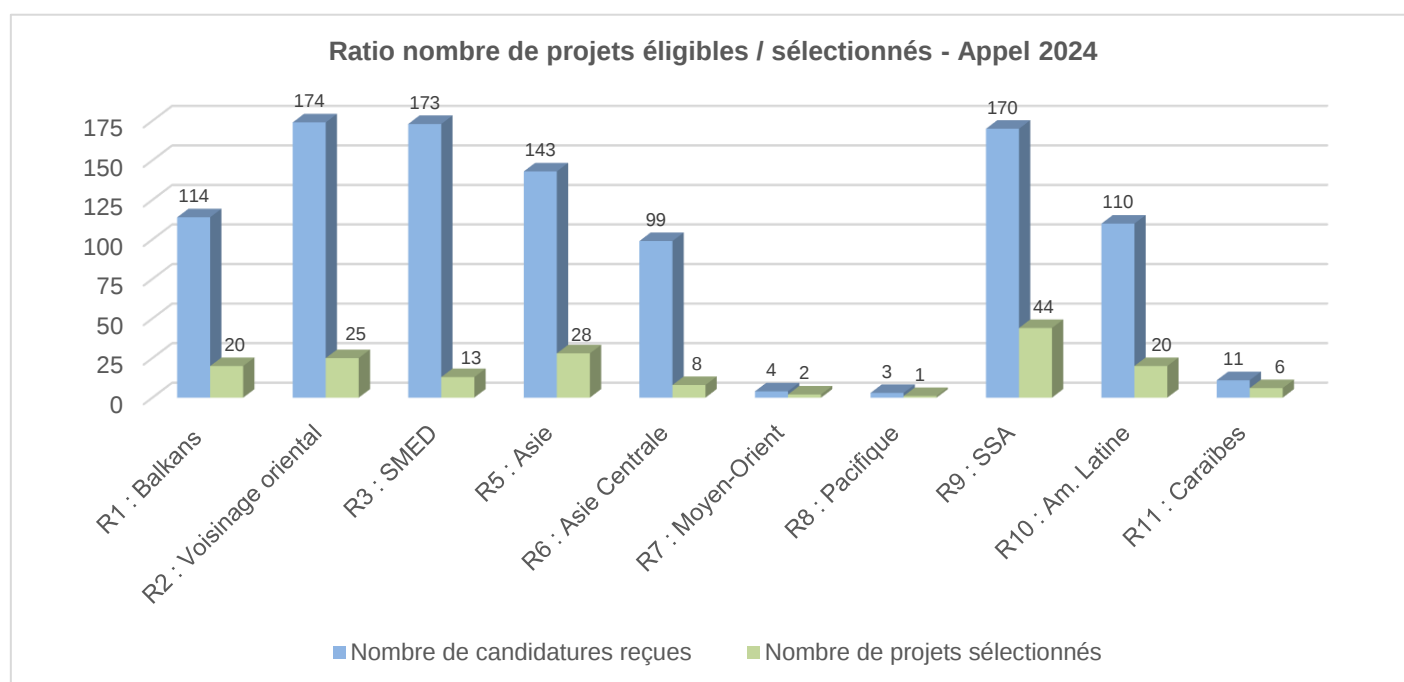
Attention toutefois car ce taux global de sélection cache des réalités très différentes.

3.1 Ainsi le taux de sélection diffère significativement d'une région à l'autre.

Le graphique ci-après montre le taux de sélection par région pour l'appel 2024. Ainsi, plusieurs régions affichent des taux de sélection au-dessus de cette moyenne.

C'est le cas notamment de la région 9 - Afrique subsaharienne (25,9%) mais aussi de régions pourtant moins fournies en budget dédié telles que la région 11 - Caraïbes (54,5%), la région 7 – Moyen-Orient (50%) ou encore la région 8 – Pacifique (33%).

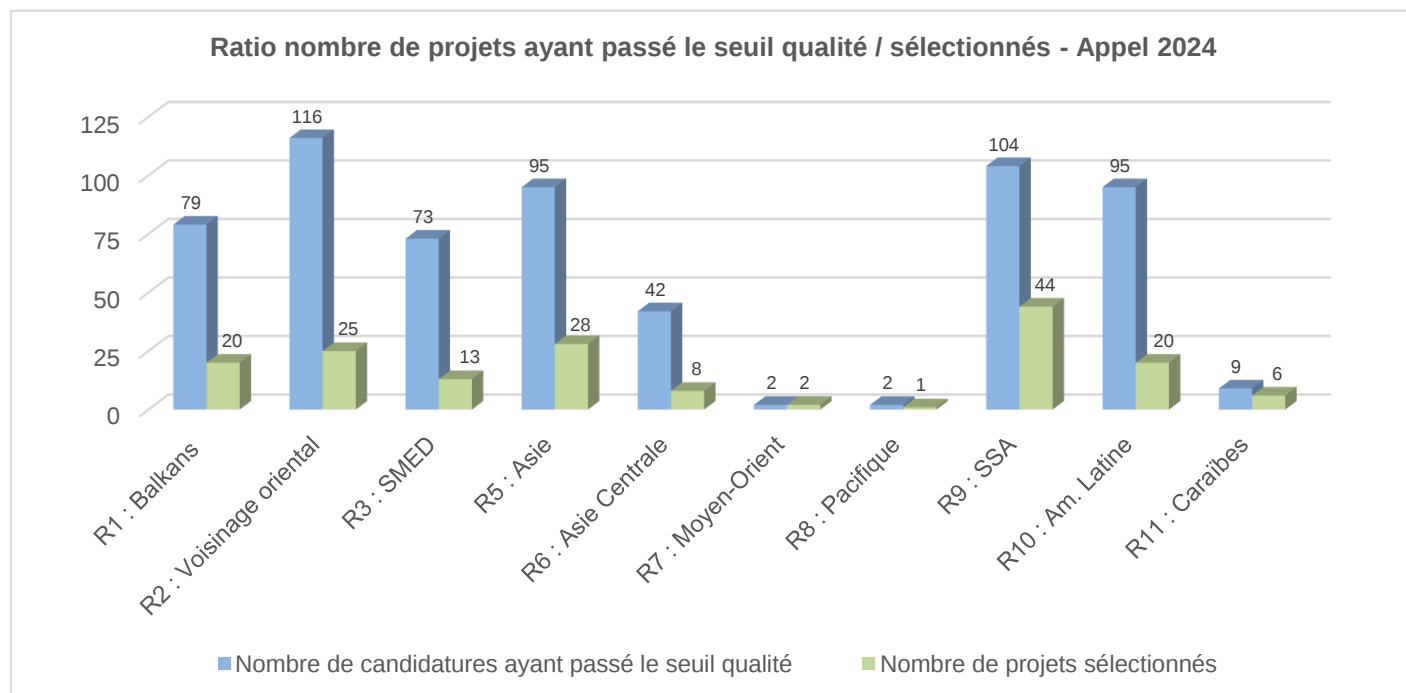
A l'inverse, certaines régions affichent des taux de sélection bien en deçà de la moyenne : c'est le cas de la région 3 – Pays du sud de la Méditerranée pour laquelle le taux de sélection en 2024 s'est établi à 7,5% ou encore la région 6 – Asie centrale pour laquelle le taux de sélection atteint 8,1%.



Il est également intéressant de faire cette même analyse région par région mais en remplaçant le nombre de candidatures éligibles par le nombre de candidatures ayant dépassé le seuil minimal de qualité (60/100) suite à l'évaluation.

⁸ Ratio entre le nombre de candidatures éligibles et le nombre de projets sélectionnés.

Le résultat est sensiblement différent et on se rend compte que des projets de qualité et bien construits ont, malgré la concurrence sur cette action, de vraie chance d'être financés. Ainsi le taux de sélection des projets ayant dépassé les 60/100 est de plus de 40% pour l'Afrique subsaharienne, près de 30% sur l'Asie.



3.2 Le taux de sélection diffère également de manière importante en fonction du volet de l'action.

Le taux de sélection global de 17% est aussi à relativiser en fonction des volets de l'action. Le taux de sélection varie de 45% pour le volet 1 de l'action à 11% pour le volet 2, démontrant une concurrence totalement différente d'un volet à l'autre.

Appel 2024	Volet 1	Volet 2	Volet 3
<i>Nombre de candidatures déposées</i>	140	764	67
<i>Nombre de candidatures éligibles (= évaluées)</i>	115	726	55
<i>Nombre de candidatures au-dessus du seuil minimal qualité après évaluation</i>	59	463	32
<i>Nombre de candidatures sélectionnées</i>	52	81	21
Taux de succès pour les candidatures éligibles	45,2%	11,1%	38,1%
<i>Taux de succès pour les candidatures au-dessus du seuil minimal qualité</i>	88,1%	17,5%	65,6%

Si l'on s'intéresse aux seules candidatures ayant dépassé le seuil minimal qualité de 60/100, alors il est juste d'affirmer que de bons dossiers de candidature sur les volets 1 et 3 avaient des chances très importantes d'obtenir un financement (88% pour le volet 1 ; 65,6% pour le volet 3).

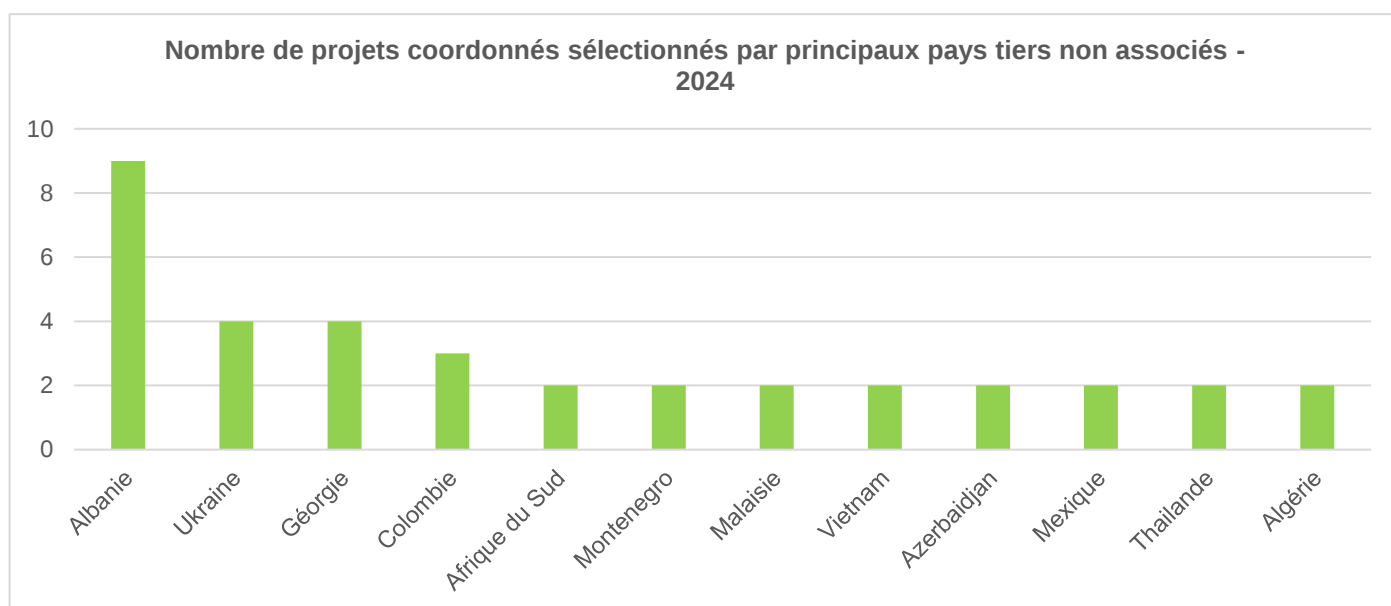
Cela est moins vrai pour le volet 2 de l'action où seulement 17,5% des dossiers ayant passé le seuil minimal qualité ont pu obtenir un financement.

4. La part de projets sélectionnés coordonnés par des pays tiers non associés baisse en 2024

La part des projets sélectionnés coordonnés par les pays tiers non associés qui était en augmentation lors des deux premiers appels baisse en 2024. Sur les 154 projets sélectionnés, seulement 56 sont coordonnés par des pays tiers non associés soit 36,3% des projets (c'était 45% lors de l'appel 2023).

	2022	2023	2024
<i>Projets coordonnés par un pays membre de l'UE ou un pays tiers associé</i>	85	87	98
<i>Projets coordonnés par un pays tiers non associé</i>	60	72	56

Le pays tiers non associé coordonnant le plus de projets en 2024 est l'Albanie avec 9 projets sélectionnés. Viennent ensuite l'Ukraine et la Géorgie avec 4 projets coordonnés. A noter l'arrivée dans le top 10 de pays d'Amérique Latine comme la Colombie (3 projets coordonnés) et le Mexique (2 projets coordonnés).



En 2024, c'est 119 pays qui participent aux projets sélectionnés dans le cadre de l'action renforcement des capacités dans l'Enseignement supérieur : 32 pays membres de l'UE ou pays tiers associés et 87 pays tiers non associés.

119 pays participent aux
projets sélectionnés en
2024

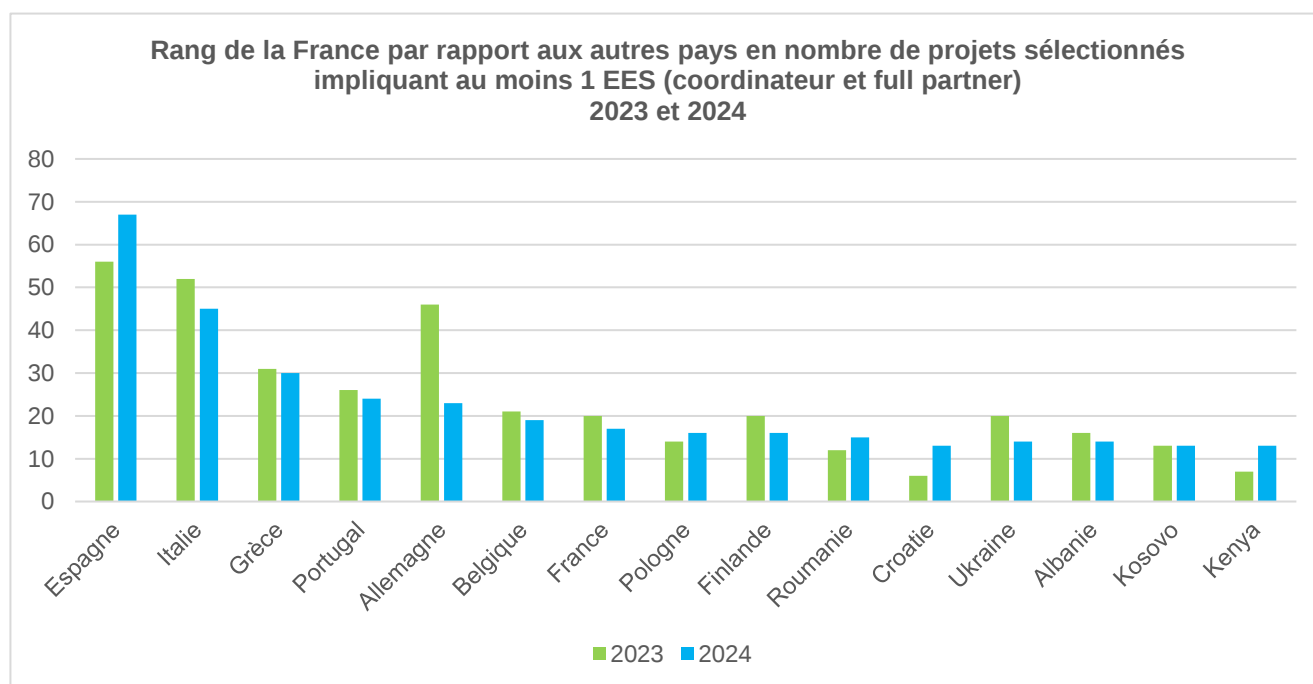
5. La présence française dans les projets sélectionnés reste faible.

En 2024, le nombre de projets sélectionnés coordonnés par la France est stable à 5, soit un taux de succès de presque 30% pour les projets coordonnés par la France (pour rappel, 17 candidatures en coordination).

Cependant, la présence française dans l'ensemble des projets sélectionnés reste faible et accuse une légère baisse par rapport à l'appel précédent. En 2024, la France est présente (en qualité de coordinateur ou de partenaire) dans 17 des 154 projets sélectionnés, soit une représentation française dans un peu plus de 11% des projets de l'appel 2024. Pour rappel, ce taux était de 21% en 2020.

	2022	2023	2024
<i>Projets sélectionnés impliquant au moins un établissement français (coordinateur ou partenaire)</i>	16	20	17
<i>Projets sélectionnés coordonnés par un établissement français</i>	5	4	5
<i>Part des projets sélectionnés impliquant au moins un établissement français⁹</i>	11%	13%	11%

Au niveau européen, tout comme en 2022 et en 2023, l'Espagne et l'Italie dominent cette action : l'Espagne est présente dans 67 des 154 projets sélectionnés et en coordonne 16 ; l'Italie quant à elle est présente dans 45 projets sélectionnés en 2024 et elle en coordonne 13.



Sur la dimension des 17 projets *sélectionnés* impliquant la France :

- 7 sont des volet 1 (dont 5 sur le continent africain)
- 7 sont des volet 2 (dont 2 sur Amérique Latine et 4 sur continent africain)
- 3 sont des volet 3 (dont les 2 sur l'Asie)

⁹ Ratio entre le nombre de projets sélectionnés impliquant au moins un établissement français coordinateur ou partenaire et le nombre de projets sélectionnés au total

Sur la dimension des 5 projets sélectionnés *coordonnés* par la France :

- 2 sont des volet 1
- 3 sont des volet 2

6. Une présence française majoritairement dans des projets avec le continent africain

En 2024, les établissements français sont majoritairement présents dans des projets visant le continent africain avec 10 des 17 projets sélectionnés :

- 5 projets avec les pays d'Afrique du Nord (au sein de la région 3 - pays du Sud de la Méditerranée)
- 5 projets avec l'Afrique subsaharienne (région 9)

Viennent ensuite l'Amérique Latine (3 projets), l'Asie (2 projets), le voisinage oriental (1 projet) et les pays du sud de la Méditerranée hors Afrique du Nord (1 projet).

Sur les 5 projets coordonnés par un établissement français : 2 visent l'Amérique Latine, 2 l'Afrique subsaharienne et 1 l'Afrique du Nord.

★ Financements Erasmus + pour les projets de renforcement des capacités dans le secteur de l'enseignement supérieur dans lesquels la France est impliquée

	2022	2023	2024
<i>Financements alloués</i>	12 151 805 €	19 178 405 €	11 042 154 €

◆ Projets de renforcement des capacités dans le secteur de l'enseignement et la formation professionnels

Les projets de renforcement des capacités se sont ouverts au secteur de l'enseignement et de la formation professionnels dans le programme Erasmus+ à partir de 2022.

Les projets de renforcement des capacités sont des projets de coopération internationale fondés sur des partenariats multilatéraux entre des organismes actifs dans le domaine de l'EFP des pays membres de l'UE et pays tiers associés (27 Etats membres de l'UE et 6 pays tiers associés au programme) et des pays tiers non associés au programme des 6 régions couvertes par l'action.

Ces projets sont mis en œuvre dans le cadre de la politique extérieure de l'Union européenne, via l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (NDICI) et l'instrument de préadhésion (IPA III). Chaque région a un budget et des priorités prédéfinis.

Ces projets doivent se concentrer sur le renforcement des capacités des organismes actifs dans le domaine de l'EFP, principalement dans les pays tiers non associés au programme.

De manière générale, ces projets visent à :

- Renforcer les capacités des prestataires d'EFP pour améliorer la coopération entre les parties prenantes privées et publiques dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels afin de concevoir des interventions axées sur la demande et sur les nouvelles perspectives dans le domaine de l'EFP;
- Améliorer la qualité et la réactivité de l'EFP face aux évolutions économiques et sociales afin d'accroître la pertinence de l'offre de compétences sur le marché du travail;

- Aligner l'offre d'EFP sur les stratégies de développement locales, régionales et nationales.

Ces projets transnationaux, d'une durée de 1 à 3 ans, doivent impliquer au moins 4 organisations de 3 pays au minimum :

- au moins 1 organisation de 2 États membres de l'UE différents et au moins 2 organisations d'au moins 1 pays tiers éligible non associé au programme ou
- au moins 1 organisation de pays tiers associés au programme différents et au moins 2 organisations d'au moins 1 pays tiers éligible non associé au programme ou
- au moins 1 organisation d'un Etat membre de l'UE et 1 organisation d'un pays tiers associé au programme et au moins 2 organisations d'au moins 1 pays tiers éligible non associé au programme

A noter, le coordinateur du consortium, à la différence des projets de renforcement des capacités de l'enseignement supérieur, doit nécessairement être originaire d'un Etat membre de l'UE ou d'un pays tiers associé au programme.

La subvention va de 100 000 € à 400 000 €.

Il s'agit d'une action centralisée gérée par l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA).

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation est point national de contact pour la France. Elle apporte informations et conseils aux porteurs de projets.

EXEMPLES DE PROJETS

[Projets financés - Appel à propositions 2024](#)

1. Un budget particulièrement important sur les zones Balkans occidentaux et Afrique subsaharienne

Région	Budget indicatif
<i>Balkans occidentaux (région 1)</i>	7 564 406 €
<i>Voisinage oriental (région 2)</i>	3 675 076 €
<i>Pays du Sud de la Méditerranée (région 3)</i>	4 158 176 €
<i>Afrique subsaharienne (région 9)</i>	8 937 391 €
<i>Amérique latine (région 10)</i>	2 070 136 €
<i>Caraïbes (région 11)</i>	400 000 €
BUDGET TOTAL	26 805 185 €

2. Une présence française affirmée dans ce 3^e appel à propositions sélectif et concurrentiel

	2022	2023	2024
<i>Nombre de candidatures</i>	121	162	299
<i>Projets sélectionnés</i>	58	68	72
<i>Taux de sélection</i>	48%	42%	24%

L'engouement pour l'action est croissant à chaque appel à propositions. Malgré un budget disponible en baisse de 1.8 M d'€ par rapport à l'appel à propositions précédent, le nombre de candidatures est en forte augmentation en 2024 : +84%

Des organismes français sont présents dans 29 candidatures parmi les 299 déposées (9,7%).

Si le nombre de projets financés coordonnés par des organismes français est stable par rapport à 2023, les organismes français sont impliqués dans 2 fois plus de projets en 2024.

<i>Appel à propositions</i>	<i>Projets sélectionnés coordonnés par un organisme français</i>	<i>Projets sélectionnés impliquant un organisme français (partenaire ou coordonnateur)</i>
2022	2	5
2023	2	4
2024	2	8

Sur les 2 projets financés coordonnés par un organisme français :

- Un porte sur le développement d'une offre de formation professionnelle dans le secteur de l'électricité dans 3 pays d'Afrique subsaharienne (Bénin, Burkina-Faso, Cameroun) ;
- Un autre porte sur le développement d'une offre de formation professionnelle agricole dans les Balkans occidentaux (Albanie).

Les autres projets sélectionnés dans lesquels la France est partenaire visent les régions :

- Balkans occidentaux
- Voisinage oriental
- Pays du Sud de la Méditerranée
- Afrique subsaharienne
- Amérique latine

3. De nombreux partenaires dans les projets soumis

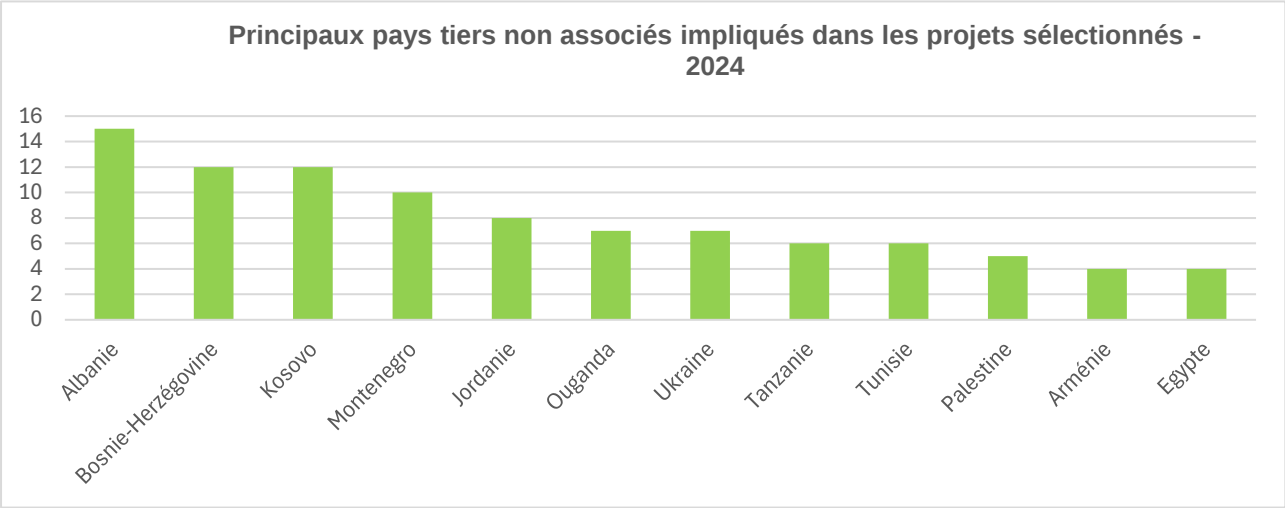
En moyenne, les projets soumis regroupent 8 partenaires.

94% des projets soumis ont demandé une subvention de l'UE entre 300 000€ et 400 000€.

4. Une représentativité géographique large

Sur les 33 pays membres de l'UE et pays tiers associés, 28 pays sont impliqués (en tant que coordinateur ou partenaire) dans un projet de renforcement des capacités sur le secteur de l'EFP.

49 pays tiers non associés au programme participent aux 72 projets financés.



77 pays participent aux projets sélectionnés

A noter que parmi les 72 projets financés en 2024 :

- 53 projets impliquent dans le partenariat des organismes espagnols et italiens
- 2 projets sont coordonnés par des organismes issus de pays tiers associés au programme (Serbie, Turquie).

★ Financements Erasmus + pour les projets de renforcement des capacités dans le secteur de l'enseignement et la formation professionnels dans lesquels la France est impliquée

	2022	2023	2024
Financements alloués	1 932 712€	1 311 181€	3 089 775

◆ Actions Jean Monnet - Enseignement et Recherche

L'action Jean Monnet a été lancée en 1989 par la Commission européenne pour soutenir les études et la recherche universitaire dans le cadre de l'intégration européenne. Originellement, le programme Jean Monnet s'adressait aux universités des Etats membres. Aujourd'hui, son rayonnement est mondial.

Les actions Jean Monnet pour l'enseignement supérieur contribuent à diffuser les connaissances sur l'Union européenne.

Elles soutiennent l'enseignement et la recherche dans le domaine des études européennes : l'enseignement, l'apprentissage et les recherches concernant l'Union européenne, son histoire, ses objectifs, ses structures, ses fonctions et/ou ses politiques.

Les actions Jean Monnet servent à promouvoir les valeurs fondamentales de l'Union : liberté, respect de la dignité humaine, démocratie, égalité..., à faire connaître les politiques qui contribuent à améliorer la vie quotidienne des citoyens dans l'UE et à l'étranger, et enfin, servent de vecteur diplomatique dans les pays tiers, en diffusant les valeurs de l'UE.

Elles favorisent le dialogue entre le monde universitaire, la société civile, les acteurs de l'éducation et les décideurs publics pour promouvoir une citoyenneté européenne active.

L'action Jean Monnet « Enseignement et Recherche » peut prendre l'une de ces formes:

- *Modules* : mise en œuvre de programmes pédagogiques courts (min 40h d'enseignement/an) ; soutien financier jusqu'à 30 000€ ;
- *Chaires* : financement de postes d'enseignement maître de conférence ou Professeur d'université (minimum 90h de

cours/an) ; soutien financier jusqu'à 50 000€ ;

- *Centres d'excellence* : structures pluridisciplinaires qui rassemblent des ressources humaines et documentaires spécialisées dans l'étude et la recherche sur l'intégration européenne ; soutien financier jusqu'à 100 000€.
- *Réseaux thématiques (policy debate) dans l'enseignement supérieur* : ces réseaux dont la thématique est déterminée par la Commission européenne, ont pour objet de collecter, partager et échanger sur des résultats de recherche, contenus de cours, études, articles, etc. entre partenaires : réseau sur les questions internes à l'UE (soutien financier jusqu'à 1 000 000€) ; réseau sur les questions de politique extérieure (soutien financier jusqu'à 1 200 000€).

Cette activité « réseaux thématiques » s'est ouverte au secteur de l'enseignement supérieur en 2022.

La durée des projets subventionnés est de 3 ans, quelle que soit l'action.

Dans le programme Erasmus+ 2021-2027, l'action Jean Monnet s'ouvre aux autres secteurs de l'éducation et de la formation : « Formation des enseignants » ; « Initiatives pour apprendre l'UE » ; « Réseaux thématiques ».

A noter, ces deux dernières actions n'étant pas ouvertes aux pays tiers non associés, elles ne sont pas traitées dans ce recueil.

Il s'agit d'une action centralisée gérée par l'Agence Exécutive « Education, Audiovisuel et Culture ».

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation est point national de contact pour la France. Elle apporte informations et conseils aux porteurs de projets.

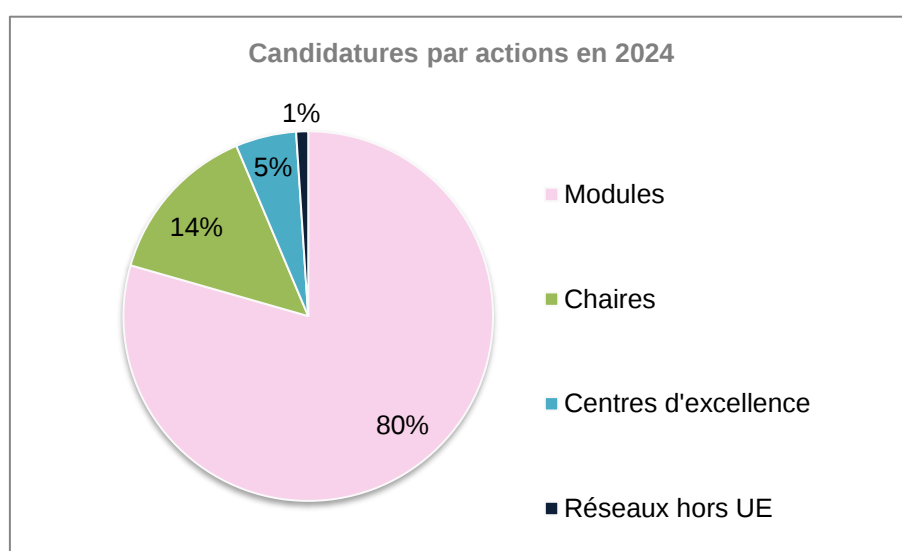
EXEMPLES DE PROJETS

[Erasmus+ Project Results Platform – Jean Monnet](#)

1. Un nombre de candidatures toujours en augmentation

En 2024, le budget attribué pour les actions Jean Monnet relevant du secteur de l'enseignement supérieur¹⁰ (modules, chaires, centres d'excellence et réseaux thématiques hors UE/de politique extérieure) a baissé de 4M€ par rapport à 2023 pour s'établir à 16,30 M€. Plus d'un quart de ce budget est dédié au financement des réseaux thématiques relatifs à la politique extérieure de l'UE.

	2021	2022	2023	2024
<i>Budget attribué</i>	10,20 M€	15,65 M€	20,30 M€	16,30 M€
<i>Dont pour réseaux thématiques hors UE</i>	N/A	2,16 M€	7,10 M€	4,8 M€



En 2024, le nombre de candidatures a encore augmenté pour s'établir à 1337. Comme les années précédentes, les candidatures ont principalement concerné les modules.

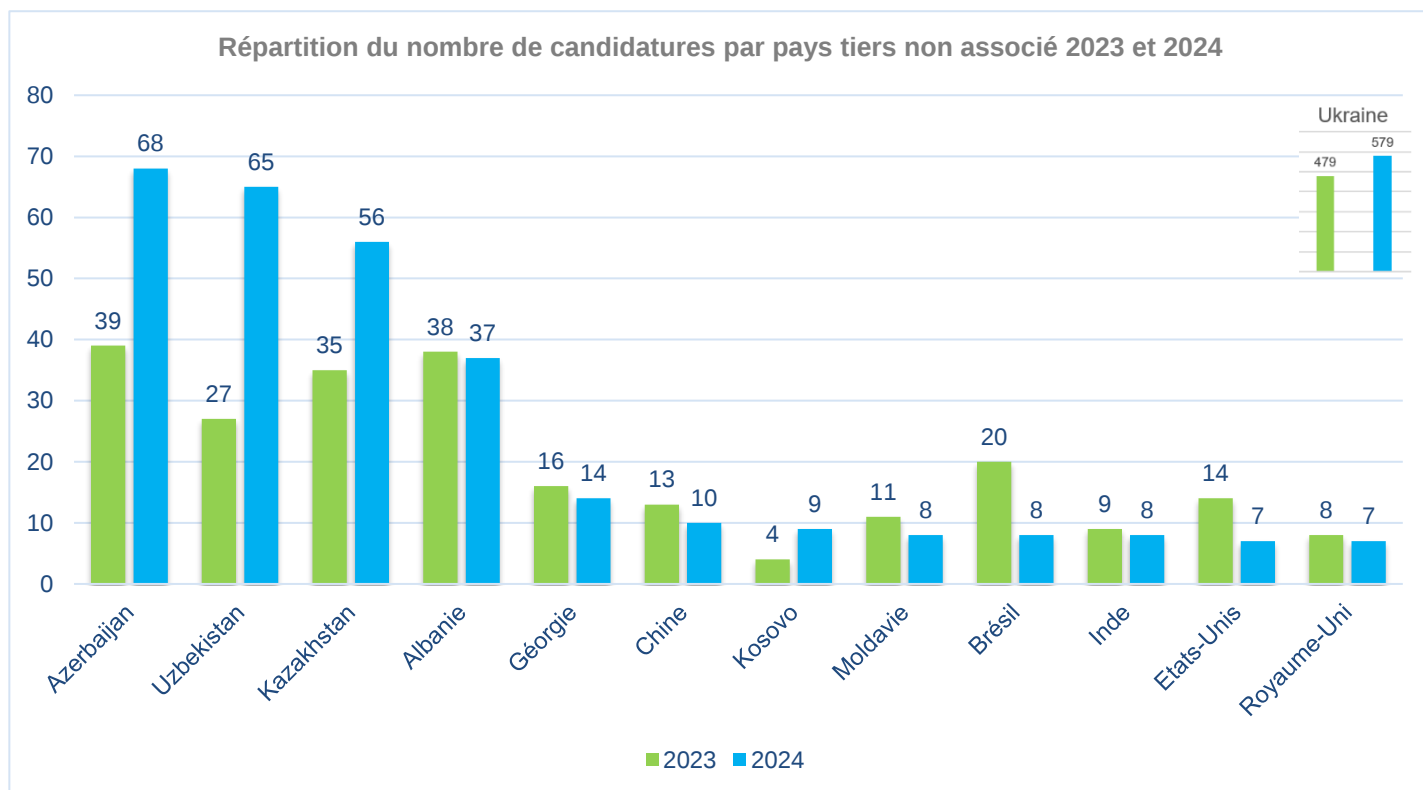
	2021	2022	2023	2024
<i>Total des candidatures sur les différents volets Jean Monnet</i>	781	608	1023	1337

2. Une présence française faible dans les modules, chaires et centres d'excellence

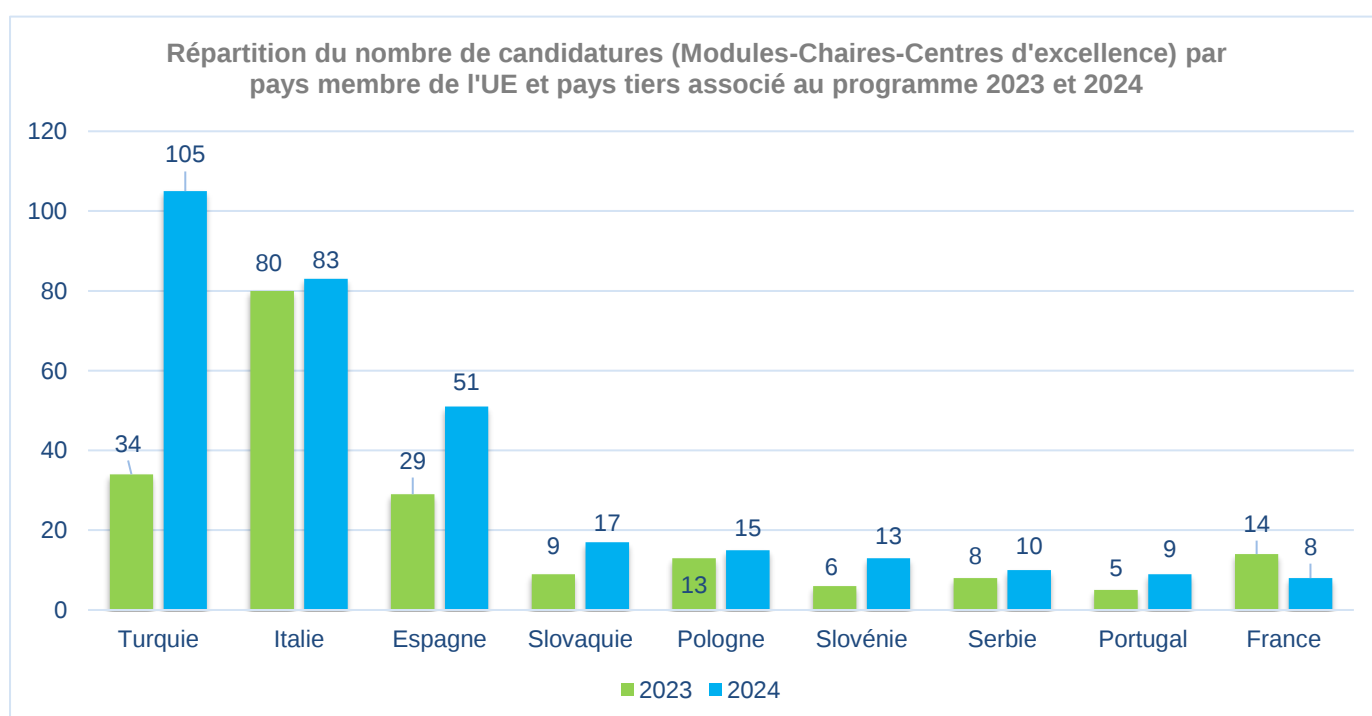
2.1 Point sur les candidatures aux modules, chaires et centres d'excellence.

¹⁰ Budget total disponible = budget sur le secteur Enseignement supérieur : modules, chaires, centres d'excellence, réseaux thématiques de politique extérieure (donc hors Teacher Training et réseau interne à l'UE, non ouverts à la dimension internationale). Les chiffres du présent recueil ont été réajustés par rapport aux recueils précédents en fonction du budget réellement attribué et non du budget initial tel que mentionné dans l'appel à candidatures.

71% des candidatures sur les modules, chaires et centres d'excellence sont issus de pays tiers non associés. A noter que l'Ukraine, à elle seule, a déposé 43% de l'ensemble des candidatures reçues (soit 579 candidatures). Cette forte présence de l'Ukraine dans les candidatures était déjà constatée lors du dernier appel. Comme les années précédentes, on note une très forte présence dans les candidatures des pays de la région du Partenariat Oriental (région 2), de l'Asie centrale (région 6) et des Balkans occidentaux (région 1).



Parmi les pays membres de l'UE et pays tiers associés, la Turquie dépasse cette année l'Italie et l'Espagne, traditionnellement leaders sur cette action. Une augmentation de la participation turque dans cette action est observée depuis 2022.



Le nombre de candidatures françaises baisse en 2024 et s'établit à 8 ainsi réparties : 4 modules ; 3 chaires ; 1 centre d'excellence.

2.2 Point sur la sélection des projets de modules, chaires et centres d'excellence.

262 projets ont été sélectionnés, majoritairement des modules (67% du total des projets).

Au niveau européen, le taux de sélection des projets que sont les modules, chaires et centres d'excellence baisse pour s'établir à 20% en 2024.

	2021	2022	2023	2024
<i>Projets sélectionnés</i>	259	361	339	262
<i>Taux de sélection</i>	33.42%	59.87%	34,4%	20%

A noter toutefois que le taux global de sélection de 20% est à relativiser en fonction de l'action concernée. Le taux de succès pour les chaires est de 28% et celui pour les centres d'excellence de près de 44%.

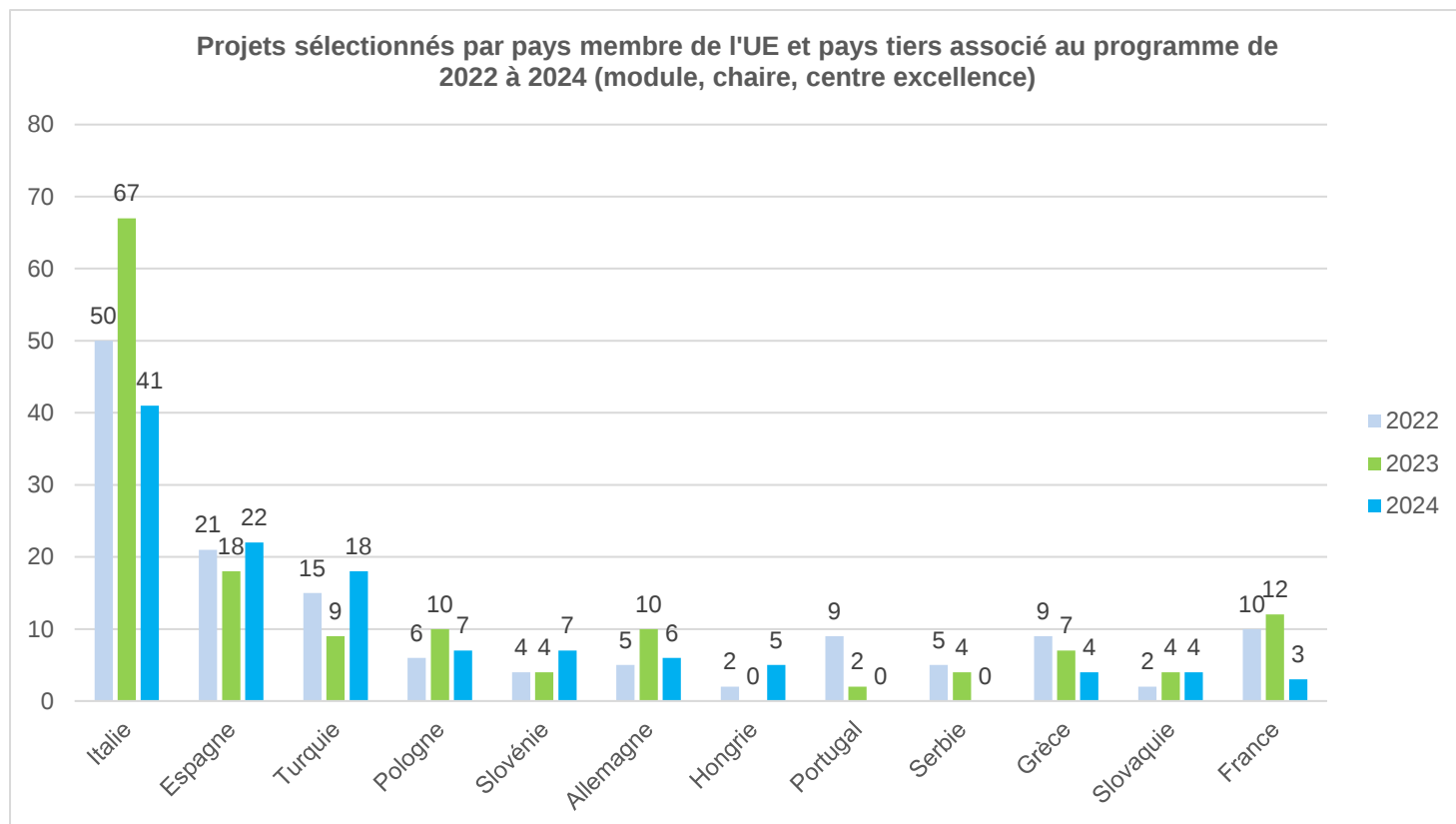
Appel 2024	Module	Chaire	Centre d'excellence
<i>Nombre de candidatures déposées</i>	1062	190	71
<i>Nombre de candidatures éligibles (= évaluées)</i>	1055	186	71
<i>Nombre de candidatures au-dessus du seuil minimal qualité après évaluation</i>	428	94	47
<i>Nombre de candidatures sélectionnées</i>	178	52	32
<i>Taux de succès pour les candidatures éligibles</i>	16,9%	28%	43,7%
<i>Taux de succès pour les candidatures au-dessus du seuil minimal qualité</i>	41,5%	55%	68%

Si l'on s'intéresse aux seules candidatures ayant dépassé le seuil minimal qualité permettant de prétendre à financement, alors les taux de succès pour chacune de ses actions sont beaucoup plus importants : 41% pour les modules, 55% pour les chaires et 68% pour les centres d'excellence.

En 2024, la France est peu présente dans les sélections. Sur les 8 candidatures, 3 ont obtenu un financement, soit 37,5% des projets français déposés. Les projets français sélectionnés se répartissent ainsi : 2 modules, 1 chaire.

	2021	2022	2023	2024
<i>Nombre de projets français sélectionnés</i>	13	10	9	3
<i>Taux de sélection français</i>	86.67 %	100 %	64 %	37,5 %

L'Italie qui domine encore cette action en 2024 a un taux de succès de près de 50% (83 candidatures, 41 projets sélectionnés). La Turquie qui était en première place en nombre de candidatures soumises est en 3^{ème} position au terme des sélections, avec 18 projets sélectionnés, soit un taux de succès de 17%. Parmi les pays tiers non associés, l'Ukraine est en première place avec 35 projets sélectionnés, suivie par l'Albanie avec 12 projets.



3. Une présence française renforcée dans les réseaux thématiques

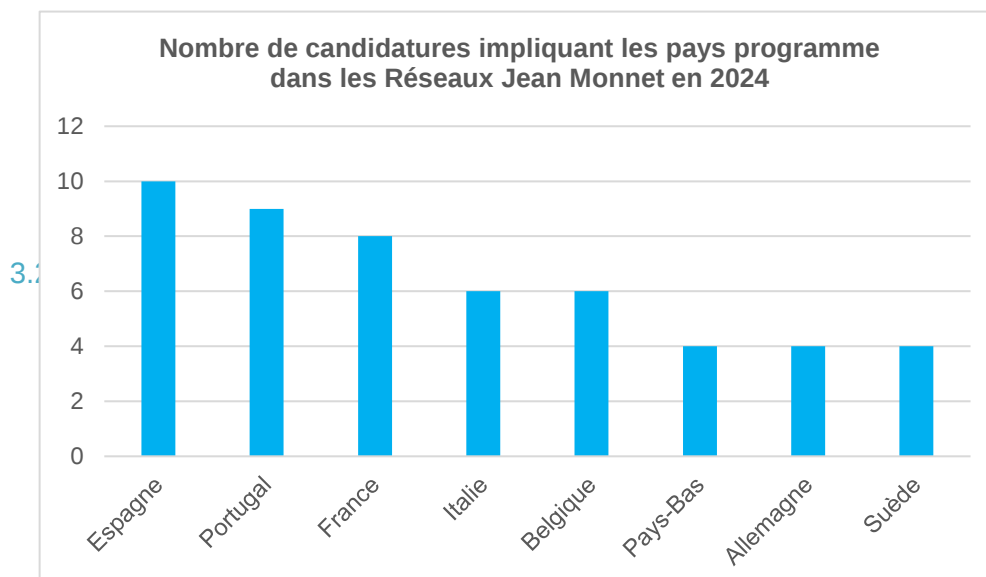
3.1 Point sur les candidatures aux réseaux thématiques Jean Monnet relatifs à la politique extérieure

Il est important de rappeler que, depuis 2022, les réseaux thématiques Jean Monnet (« *policy debate* ») se sont ouverts au secteur de l'enseignement supérieur. Deux réseaux Jean Monnet relatifs à la politique extérieure de l'UE étaient ouverts lors de l'appel à projets 2024 : « UE-Afrique » et « UE-Amérique Latine/Caraïbes »

Au total, 14 candidatures à ces réseaux internationaux, associant établissements européens et établissements des pays tiers non associés, ont été reçues.

A elle seule, l'Espagne coordonne 4 de ces 14 candidatures. La Belgique, l'Allemagne et l'Italie en coordonnent 2 chacune.

La France, présente en qualité de partenaire dans 8 candidatures sur les 14 soumises, est plutôt très bien représentée sur cette action spécifique.



En 2024, 4 réseaux thématiques relatifs à la politique extérieure ont été sélectionnés. Ces 4 réseaux (coordonnés par l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et la Belgique) impliquent tous la France qui est donc présente dans 100% des réseaux cette année (elle était présente dans 50% des réseaux sélectionnés en 2023).

Les 4 réseaux sélectionnés sont les suivants :

- Réseau « **UE - Afrique** » - [CIDRA](#) - *Creating a joint Infrastructure for Dialogue, Research and Advocacy between Europe and Africa*, coordonné par l'Italie, réunissant 13 partenaires d'Europe (6), d'Afrique subsaharienne (6) et d'Afrique du Nord (1). NEOMA Business School est partenaire.
- Réseau « **UE - Afrique** » - [NEAR-ER](#) - *Network on Europe-Africa Relations – Education and Research*, coordonné par la Belgique, réunissant 17 partenaires d'Europe (6), d'Afrique subsaharienne (9) et d'Afrique du Nord (2). L'Université Paris I Panthéon Sorbonne est partenaire.
- Réseau « **UE – Amérique Latine** » - [EULAS](#) - *United in Knowledge: EU-Latin America Academic Synergies*, coordonné par l'Espagne, réunissant 25 établissements d'Europe (10), d'Amérique Latine (14) et des Caraïbes (1). L'Institut d'Etudes Politiques de Paris et l'Université de Poitiers sont partenaires.
- Réseau « **UE – Amérique Latine** » - [HEMISPHERES](#) - *The HEMISPHERES Initiative and EU-Latin American Higher Education Collaboration in Technology Policy*, coordonné par l'Allemagne, réunissant 13 établissements d'Europe (5), d'Amérique Latine (7) et des Caraïbes (1). L'Institut d'Etudes Politiques de Paris est partenaire.

★ **Financement Erasmus + pour les projets Jean Monnet dans lesquels la France est impliquée**

	2021	2022	2023	2024
<i>Financements alloués aux Modules, Chaires, Centres d'excellence</i>	562 360 €	577 958 €	430 000 €	122 000 €
<i>Financements alloués aux Réseaux de politique extérieure dans lesquels la France est impliquée</i>	N/A	1 199 385 €	3 496 762 €	4 792 968 €

◆ Echanges virtuels dans l'enseignement supérieur et le domaine de la jeunesse

Les projets d'échanges virtuels dans l'enseignement supérieur et le domaine de la jeunesse (*Erasmus + Virtual Exchange*) doivent permettre aux jeunes de 13 à 30 ans de participer à des échanges dans le cadre d'une communauté virtuelle.

Chaque jeune peut accéder à un enseignement (formel et non formel) international et interculturel de qualité, sans mobilité physique, avec des homologues des pays tiers non associés.

Cette action a pour objectif :

- D'encourager le dialogue interculturel avec les pays tiers non associés et accroître la tolérance grâce à des interactions interpersonnelles en ligne.
- De promouvoir différents types d'échanges virtuels en complément de la mobilité physique d'Erasmus+.
- De renforcer l'esprit critique et l'éducation aux médias, en particulier dans l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux.
- De favoriser le développement des compétences numériques et non techniques des étudiants, des jeunes et des animateurs socio-éducatifs.
- De promouvoir l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination.
- De renforcer la dimension « jeunesse » dans les relations de l'UE avec les pays tiers.

De nombreuses activités de coopération en ligne peuvent être proposées : discussions en ligne, formation de professeurs ou personnel universitaire pour monter des échanges virtuels, cours en ligne ouverts et interactifs, MOOC.

Quels qu'ils soient, les projets doivent être interactifs et animés par des facilitateurs qualifiés.

Ces activités doivent s'appuyer autant que possible sur des plateformes existantes.

Le projet doit être déposé et coordonné obligatoirement par un établissement d'enseignement supérieur charté (EES) ou une organisation active dans le domaine de la jeunesse d'un pays membre de l'UE ou pays tiers associé au programme.

Chaque projet doit concerner des organisations et participants issus de seulement 1 des 4 régions éligibles (Balkans occidentaux, Voisinage oriental, Pays du sud de la Méditerranée, Afrique subsaharienne).

Le consortium doit être composé d'au moins 4 partenaires dont au moins :

- 2 EES ou 2 organisations actives dans le domaine de la jeunesse de 2 pays membres de l'UE ou pays tiers associés
- 2 EES ou 2 organisations actives dans le domaine de la jeunesse de 2 pays tiers non associés de la même région

Les projets sont sélectionnés pour 3 ans. Le budget est de 500 000€ maximum.

Ces projets sont mis en œuvre dans le cadre de la politique extérieure de l'Union européenne, via l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (NDICI) et l'instrument de préadhésion (IPA III). Chaque région a un budget et des priorités prédéfinis.

Cette action est centralisée et gérée par l'Agence Exécutive « Education, Audiovisuel et Culture ».

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation est point national de contact pour la France. Elle apporte informations et conseils aux porteurs de projets.

EMPLIS DE PROJETS

Projets financés – appel à projets 2024

1. Un budget en forte augmentation et des candidatures encore plus nombreuses

Le budget 2024 de cette action a connu une grande évolution entre ce qui était programmé au moment de l'ouverture de l'appel (5,86M€) et ce qui a été attribué au final : 9,15M€. Il s'agit d'une augmentation de plus de 63% du budget sur cette action entre 2023 et 2024.

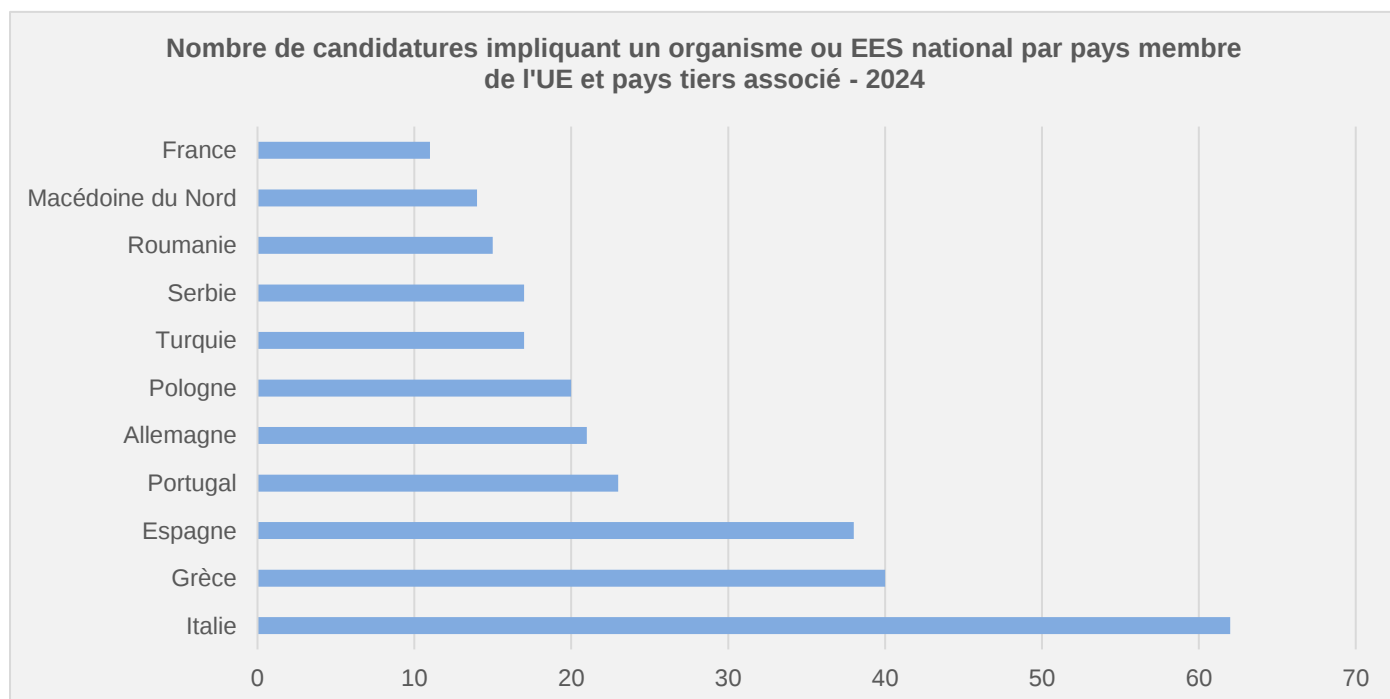
Dès l'ouverture de l'appel, la majeure partie du budget était dédiée à l'Afrique subsaharienne (3M€ programmés et au final 4,41M€ attribués). Les autres régions éligibles à l'action (Balkans occidentaux, Voisinage oriental, pays du sud de la Méditerranée) ont bénéficié au final d'un budget d'un peu plus de 1,5M€ chacune.

En 2024, 160 candidatures ont été reçues (+74% par rapport à 2023), 136 ont été déclarées éligibles et à l'issue des évaluations seulement 98 ont passé le seuil qualité leur permettant de prétendre à un financement. C'est un progrès par rapport à l'an dernier où moins de 50% des candidatures avaient atteint le seuil qualité.

	2021	2022	2023	2024
<i>Nombre de candidatures reçues</i>	58	69	92	160
<i>Nombre de candidatures éligibles</i>	41	49	82	136
<i>Nombre de candidatures ayant passé le seuil qualité</i>	Non disponible	34	40	98

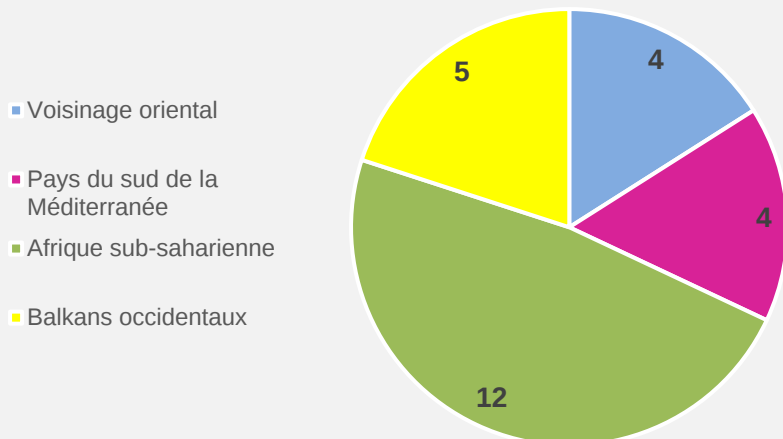
Avec une présence dans 62 candidatures sur 160 (dont 25 candidatures en tant que coordinateur), l'Italie reste comme les années précédentes le pays membre de l'UE ou pays tiers associé le plus investi dans cette action, suivi de la Grèce présente dans 40 candidatures (dont 14 en tant que coordinateur) et de l'Espagne représentée dans 38 candidatures (dont 11 en tant que coordinateur). A noter la Pologne présente dans 20 candidatures au total dont 12 en tant que coordinateur.

La France est quant à elle présente dans 11 candidatures sur 160 mais elle n'en coordonne qu'une seule.



2. La France partenaire de 4 projets sélectionnés, majoritairement avec l'Afrique subsaharienne

Répartition des projets sélectionnés par région éligible - 2024



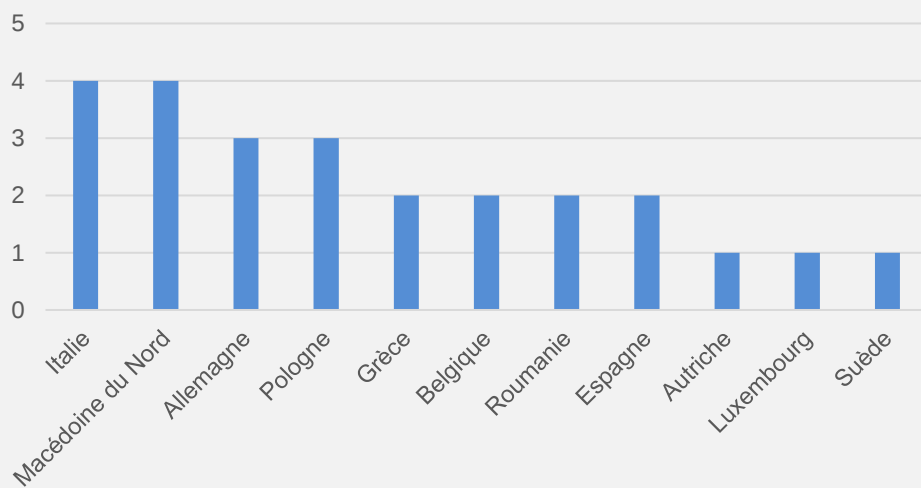
En 2024, 25 projets ont été retenus à l'issue de l'appel à propositions (19 en liste principale et 6 en liste de réserve qui ont tous pu être financés). Si on le reporte au nombre global de candidatures reçues (160), le taux de sélection s'établit à environ 15,6%.

La répartition de ces 25 projets est la suivante : 5 pour les Balkans occidentaux, 4 pour les pays du Sud de la Méditerranée, 4 pour les pays du voisinage oriental et 12 pour l'Afrique subsaharienne.

Parmi les pays membres de l'UE et pays tiers associés, l'Italie reste en tête avec 4 projets sélectionnés dont elle assure la coordination mais elle partage le podium avec la Macédoine du Nord.

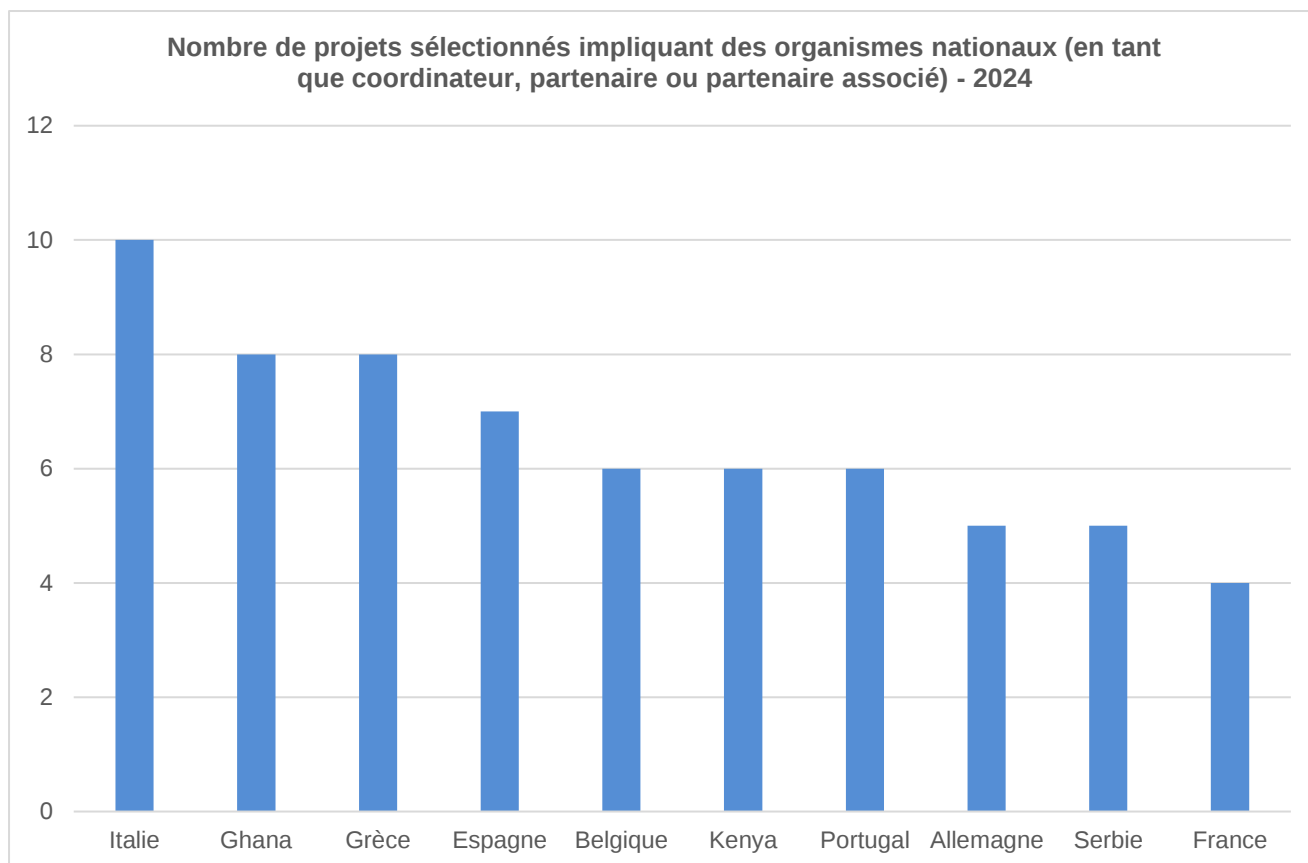
L'Allemagne et la Pologne suivent avec 3 projets coordonnés chacune.

Nombre de projets sélectionnés coordonnés par pays - 2024



L'Italie est également le pays le plus représenté dans les projets sélectionnés. En 2024, elle est dans 10 des 25 projets sélectionnés. Elle est suivie par la Grèce présente dans 8 projets, de l'Espagne (7 projets), de la Belgique et du Portugal (6 projets).

La France est quant à elle présente dans 4 des 25 projets sélectionnés : 2 en tant que partenaire (sur les régions Afrique subsaharienne et pays du sud de la Méditerranée) et 2 en tant que partenaire associé (sur la région Afrique subsaharienne).



Parmi les pays tiers non associés qui, pour rappel, ne peuvent pas coordonner ces projets, on notera la présence du Ghana dans 8 des 12 projets sélectionnés visant l'Afrique subsaharienne et du Kenya dans 6 de ces projets.

★ **Financement Erasmus + pour les projets EVE dans lesquels la France est impliquée (en tant que coordinateur et partenaire)**

	2023	2024
<i>Financements alloués</i>	725 137 €	895 833 €